

Bulletin municipal - n° 48

janvier 2012

DUGNY

Une ville qui vous informe

www.ville-dugny.fr

Bonne année 2012



Sommaire

Voeux 2012	3
Vie locale	7
Finances	10
Budget 2012	10
Cadre de vie	18
Aménagement urbain	18
Habitat	19
Environnement	21
Trier vos déchets <i>(Plaquette détachable)</i>	23
Education	24
Scolarité	24
Santé	26
Action sociale	28
Jeunesse	29
Sports et loisirs	30
Du côté des associations	32
Semaine de la citoyenneté	34
Culture	37
Agenda culturel <i>(Plaquette détachable)</i>	38
Sécurité	40
Bilan CLSPD 2011	40
Expression libre	41
Divers	42



André VEYSSIERE,
Maire de Dugny,
et son équipe municipale

**vous souhaite une bonne
année 2012.**



DUGNY - Une ville qui vous informe - Bulletin municipal de la ville de Dugny

Hôtel de ville : 1 rue de la Résistance 93440 Dugny - 01 49 92 66 66

Numéro 48 - janvier 2012 - communication@mairie-dugny.fr

Site Internet : www.ville-dugny.fr

Directeur de la publication : André VEYSSIERE - Maire

Rédaction : Caroline PEPIN

Conception graphique et réalisation : Manuela DOS SANTOS

Imprimeur : Imprimerie ETC INN



Mardi 10 janvier 2012 - Vœux de M. André VEYSSIERE

Vœux 2012

Des vœux d'espoirs et d'avenir

>>> La traditionnelle cérémonie des vœux s'est déroulée le mardi 10 janvier dans la salle Henri Salvador. Les dugnysiens et les personnalités du département, étaient venus nombreux écouter M. le Maire rappeler les principales réalisations de l'année écoulée et les objectifs qu'il s'est fixé d'ici la fin de son mandat. La cérémonie s'est achevée par la remise des médailles de la ville. Et, cette année, à sa surprise, M. le Maire, faisait partie des médaillés.



M. le Maire a ouvert son discours en mettant l'accent sur les réalisations qui, depuis 20 ans, ont conduit à embellir Dugny et lui apporter un «renouveau nécessaire». *«Cette transformation nous la menons sans relâche depuis plus de 20 ans et je rappellerais bien volontiers aujourd'hui que les programmes pour lesquels nous avons été élus et réélus s'affichent de plus en plus aux yeux de tous.»*

Il a souhaité revenir sur les réalisations 2011 dans le secteur du logement. 118 logements en locatif intermédiaire et supérieur ont été livrés, et **M. Benoît Apparu, Secrétaire d'Etat chargé du logement, présent pour la pose de la première pierre, reviendra à Dugny, le 7 février, pour l'inauguration de la résidence.** De même, la ville livre actuellement 28 logements à une société privée réservataire unique du 1 % patronal.

2012 verra, d'une part, la construction de 33 logements et d'autre part, celle d'une résidence

sécurisée adaptée pour personnes âgées valides (65 logements).

Par ailleurs, d'autres chantiers d'envergure seront lancés : **les constructions, d'un nouveau complexe de tennis couvert, d'une maison de gardien au stade Alain Mimoun, la reconstruction du centre aéré et, avec la CAAB, la construction du conservatoire de musique de danse et de théâtre.**

M. le Maire a également souhaité faire le point sur le projet de la Tangentielle, la construction de la gare de Dugny-La Courneuve et de la création d'un nouveau quartier dit des «chapeaux chinois», dont les *«investissements sont bloqués depuis 2005»* pour des raisons environnementales. *«Je souhaiterais que les responsables trouvent une solution rapide pour privilégier les besoins humains».*

Puis, il a souhaité revenir sur la récente fermeture de la base aéronavale et des perspectives qu'elle offre à Dugny : *«le 20 juin dernier, lors de l'inauguration du Salon de l'aéronautique, le Président de la République déclarait : «la fermeture de la base aéronavale de Dugny nous a offert l'opportunité de consolider l'implantation d'Eurocopter sur le site.» Autour de ce projet, c'est tout le pôle aéronautique qui se constitue sur l'aéroport. La plaque aéroportuaire du Bourget aura une dimension internationale et c'est là que se réalisera une grande partie du développement économique dans le cadre du Grand Paris».*

Enfin, il a insisté sur l'attention que la Municipalité porte à la sécurité et à la prévention de la délinquance, notamment dans le cadre du Conseil Local de Sécurité et Prévention de la Délinquance, *«en relation directe avec les familles».* De même, il a fait le point sur l'installation

de la vidéo protection, très attendue par les habitants. *«L'étude est actuellement en cours, nous avons obtenu les financements de l'Etat. Après la pose de la vidéo protection, une police municipale sera mise en place comme prévu dans mon programme.»*

De plus, il a rappelé que *«la situation financière de la ville est saine. Cela fait 3 ans que nous n'avons pas emprunté et 5 ans que nous n'avons pas augmenté les taux d'impositions.»*

Enfin, M. le Maire a souhaité *«évoquer l'importance du travail effectué au quotidien dans tous les secteurs de la vie de notre ville : la culture, les associations, l'activité sportive, le soutien à nos écoles, l'action sociale, autant de pans de la vie locale qu'il faut soutenir et conforter chaque jour»*.

Tout au long de ce discours, il a remercié les maires de la CAAB, les représentants de l'Etat, dont le Préfet M. Lambert, pour leur précieuse collaboration ; ainsi que



Sébastien Lime, Sous-Préfet
Vincent Capo-Canellas, Sénateur - Maire du Bourget
Jean-Christophe Lagarde, Député - Maire de Drancy

les entreprises (dont Eurocopter) qui s'installent à Dugny et participent au renouveau économique de la ville. Il a rendu *«hommage aux services de police et de gendarmerie ainsi qu'aux sapeurs pompiers qui assurent au quotidien, avec courage, une mission très difficile.»*

De même, M. le Maire a remercié les enseignants, dont le *«travail est devenu très difficile à accomplir»* ; le personnel médical et administratif du CMS, les médecins libéraux de la ville, le personnel de la PMI et de l'accueil petite enfance, qui *«par leur savoir et leur dévouement au quotidien au service de la population apportent à tous ceux qui souffrent, appui et réconfort»*.

Il a souligné l'importance de l'action des bénévoles de la Croix-Rouge et des Restos du Cœur qui participent activement à la solidarité dugnyenne, ainsi que celle de *«l'ensemble des dirigeants et des bénévoles des associations sportives et culturelles qui se donnent sans compter pour encadrer et animer le tissu associatif»*.

«N'oublions pas le succès obtenu lors des différentes manifestations et fêtes organisées en 2011 qui seront reconduites tout au long de 2012 : le salon des métiers et de l'apprentissage, le festival des jeux, Dugny fête ses quartiers, le forum des associations, les journées du patrimoine, sans oublier la semaine de la citoyenneté. Un grand merci à tous.»

Enfin, il a remercié *«l'ensemble du personnel communal fidèle et dévoué à notre ville qui œuvre au quotidien entouré de cadres et d'agents administratifs et techniques compétents dirigés par un Directeur Général des Services,*



impliqué et rigoureux. Ils sont soutenus par une équipe d'élus solidaires contribuant à la réussite de mon action au service de la population. J'insiste plus particulièrement sur les équipes de la voirie et des espaces verts qui par tous les temps veillent sur la propreté de notre ville.»

Le discours s'est achevé sur des paroles réconfortantes et d'espoir pour l'avenir de chacun et pour celui de la ville. *«Je vous demande à l'aube de cette nouvelle année de garder confiance. Bien sûr, nous devons continuer notre chemin, l'équipe municipale et moi-même mettrons en 2012 toute notre énergie à la mise en œuvre de nos projets. Continuons à préparer notre avenir ; ensemble, nous réussirons !*

Meilleurs vœux, très bonne année à vous. Gardez l'espoir et la confiance, même dans les moments difficiles.»

Merci pour votre soutien.

Mises à l'honneur..

Cette année, la Municipalité a choisi de mettre six personnalités à l'honneur.



M. Amar Ouacha, Médaille d'or de la ville. Cet ancien agent municipal a élevé seul ses 8 enfants, qui ont tous brillamment réussi leurs études et leurs vies professionnelles. Le 30 septembre, le Président de la République, a décoré M. Ouacha de la médaille d'or de la famille à l'Élysée.

M^{me} Sandra Rozotte, Médaille de bronze de la jeunesse et des sports. Responsable de l'association Step dance, elle présente chaque année des spectacles de qualité «*qui font partie du patrimoine culturel local*».



Monsieur Michel Adam, Adjoint au Maire chargé de la sécurité publique, des affaires militaires et des cérémonies, a décoré, au nom du Président de la République, **Monsieur André Veysière, Maire de Dugny, de la médaille d'officier dans l'ordre national du mérite.**

«L'effet de surprise a été grand, car je ne m'y attendais pas. La remise de cette médaille de l'ordre national, signifie que quelqu'un a œuvré pour moi, pour que je sois décoré. Sur l'ensemble de ma carrière, j'ai eu quatre médailles nationales. J'en suis très honoré et très fier, car cela veut dire que votre travail est reconnu par l'Etat, la République. Mais cela signifie également, que vous avez eu sous votre direction des gens qui ont bien travaillé, car on ne réussit pas seul, c'est toute une équipe qui a œuvré. C'est important dans le sens où des autorités civiles ou militaires ont reconnu l'ensemble de vos services».



M. Jean-Marie Birlouez, Médaille d'argent de la ville, pour son admirable carrière au sein du lycée François Rabelais, en temps que professeur puis chef de travaux. Il a formé des milliers d'élèves depuis 1975, année à laquelle il a intégré le lycée, jusqu'à son départ en retraite le 1^{er} janvier 2012.

M^{me} Isabelle Berthelot, Médaille de bronze de la jeunesse et des sports. La présidente de l'Union Sportive Dugnysienne, et présidente de l'USD karaté, a été récompensée pour son «dynamisme» et sa «disponibilité».

Suite au décès de son mari **M. Robert Amisano, M^{me} Tony Amisano,** a reçu la **Médaille de chevalier de l'ordre du mérite agricole.** Robert avait une passion pour la nature, l'agriculture et était un président très investi dans l'association Les plaisirs du jardin.



Vendredi 13 janvier 2012 Voeux au personnel

Le vendredi 13 janvier, le personnel administratif et technique de notre commune était en fête. M. le Maire les avait conviés à une soirée créole au gymnase Alain Mimoun. Entouré de son équipe municipale, dont M^{me} Odette Matynia, adjointe au personnel communal, M. le Maire a souhaité que l'année 2012 soit une réussite, puis il a remercié le personnel pour la qualité de son travail. *«Unis nous irons très loin et nous continuerons à faire du bon travail, j'ai confiance en vous, j'ai besoin de vous, et à*

chaque instant vous savez que vous pouvez compter sur moi... » Après le dîner, l'association antillaise, «Les amis du soleil», a animé la soirée avec DJ et danseuses dans une ambiance carnaval !

Les participants étaient ravis d'avoir passé une soirée festive et conviviale entre collègues. Depuis plusieurs années, cette tradition avait été oubliée... Mais, au vu de ce succès, celle-ci sera reconduite l'an prochain.



Samedi 14 janvier 2012 Vœux du maire à nos aînés

Le samedi 14 janvier, M. le Maire, André Veyssière, Françoise Villeneuve, Vice présidente du CCAS et adjointe chargée des affaires sociales et de la santé ainsi que le Centre Communal d'Action Sociale, proposaient un banquet pour célébrer la nouvelle année 2012 aux personnes âgées dugnysiennes.

M. le Maire et M^{me} Villeneuve ont adressé leurs vœux de santé, de bonheur et de réussite. Autour d'un délicieux déjeuner organisé au gymnase Alain Minoun, **285 personnes étaient réunies autour de ce moment très convivial, chargé de sens et de valeurs.**

Après avoir évoqué les différents chantiers qui seront mis en œuvre en 2012, M. le Maire est revenu sur la

réalisation de la résidence sécurisée adaptée pour les personnes âgées valides qui sera livrée en 2013. M. Julien Martinez, de la société UNLOGI, promoteur du projet, était présent pour apporter des détails techniques aux dugnysiens. D'ores et déjà une vingtaine de personnes se sont montrées intéressées par un logement dans cette résidence. M. le Maire a également annoncé la tenue d'une réunion publique au printemps, pour répondre à toutes vos questions.

L'après-midi s'est poursuivi par une animation dansante sur le thème des années 60 et de «Salut les copains» et les dugnysiens étaient très nombreux sur la piste de danse. Dans l'attente de se retrouver pour nos prochaines animations...





Les principales décisions du conseil municipal DU 17 OCTOBRE 2011

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE L'AEROPORT DU BOURGET : ADHESION DE LA VILLE DE BONNEUIL-EN-FRANCE (95)

Le conseil municipal émet, à l'UNANIMITÉ, un avis favorable à la demande d'adhésion de la ville de Bonneuil-en-France, à effet le 1^{er} janvier 2013, formulée auprès de la Communauté d'Agglomération de l'Aéroport du Bourget.

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE L'AEROPORT DU BOURGET : MODIFICATION DES STATUTS ECLAIRAGE PUBLIC (ETUDES)

L'assemblée délibérante adopte, à l'UNANIMITÉ, la modification des statuts de la Communauté d'Agglomération de l'Aéroport du Bourget visant à la compétence «éclairage public», pour les études.

GROUPEMENT DE COMMANDES ENTRE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE L'AEROPORT DU BOURGET ET LA VILLE DE DUGNY POUR LA PASSATION D'UN MARCHE DE FOURNITURES ET DE SERVICE AYANT POUR OBJET «L'ACQUISITION ET L'UTILISATION D'UN SYSTEME DE SUIVI DES CONSOMMATIONS EN TEMPS REEL» : CREATION DU GROUPEMENT DE COMMANDES ET APPROBATION DE LA CONVENTION CONSTITUTIVE

Le conseil municipal approuve, à l'UNANIMITÉ, l'acte constitutif du groupement de commandes entre les villes de Drancy, du Bourget et de Dugny et la Communauté d'Agglomération de l'Aéroport du Bourget pour la passation d'un marché relatif à «l'acquisition et l'utilisation d'un système de suivi des consommations en temps réel», et adopte la convention constitutive du groupement de commandes pour ce marché de fournitures et de service.

AVIS SUR LE PROJET DE SCHEMA DEPARTEMENTAL DE COOPERATION INTERCOMMUNALE DE LA SEINE-SAINT-DENIS

Le conseil municipal émet, par 23 voix POUR, 3 voix CONTRE, un avis favorable aux propositions du projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale de la Seine-Saint-Denis, notifié par Monsieur le Préfet de Seine-Saint-Denis.

REGIE MUNICIPALE DU CENTRE MUNICIPAL DE SANTE : REMISE GRACIEUSE POUR PARTIE DE LA REGIE DE RECETTES

L'assemblée municipale approuve, par 18 voix POUR, 8 ABSTENTIONS, la remise gracieuse pour partie de la régie de recettes du Centre Municipal de Santé.

BROCANTE D'AUTOMNE 2011 : AFFECTATION DU RESULTAT FINANCIER A LA CROIX-ROUGE FRANCAISE

L'assemblée délibérante autorise, par 19 voix POUR, 6 ABSTENTIONS, à reverser l'intégralité du produit du résultat financier de la brocante d'automne 2011 à la «Croix Rouge Française», soit le montant de trois cent trente quatre euros et cinquante trois centimes (334,53 €).

M. DIAKITE représentant M^{me} PEREIRA, membre au sein de l'instance dirigeante de l'association la «Croix-Rouge Française», ne prend pas part au vote.

CONVENTION PLURIANNUELLE D'OBJECTIFS 2011-2013: Sporting Club Dugnysien (SCD football)

Le conseil municipal approuve, à l'UNANIMITÉ, la convention pluriannuelle d'objectifs 2011-2013 et son avenant n°2011/1 pour le Sporting Club Dugnysien (football).

ASSOCIATION REGIE DE QUARTIER : SERVICE DE MEDIATION 2010 (LES CORRESPONDANTS DE NUIT)

L'assemblée municipale accepte, par 23 voix POUR, 3 ABSTENTIONS, le paiement de la facture de prestation de service 2010, effectuée par l'association «Régie des quartiers du Nord de Blanc-Mesnil».

HONORIFICATION DES SPORTIFS DUGNYSIENS : DISTINCTIONS (REGLEMENT INTERIEUR)

Le conseil municipal adopte, à l'UNANIMITÉ, le règlement intérieur de la «cérémonie des sportifs» qui sera organisée à l'issue de chaque année sportive.

SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LE GAZ ET L'ELECTRICITE EN ILE-DE-FRANCE (SIGEIF) : ADHESION AU GROUPEMENT DE COMMANDES D'ACHAT DE GAZ ET D'EFFICACITE ENERGETIQUE

Le conseil municipal approuve, à l'UNANIMITÉ, l'acte constitutif du groupement de commandes entre la collectivité de Dugny et le Syndicat intercommunal pour le gaz et l'électricité en Ile-de-France (SIGEIF), pour la passation et la signature d'un marché de fourniture et d'acheminement de gaz naturel et des services associés pour les besoins propres de ses membres.



Les principales décisions du conseil municipal DU 14 NOVEMBRE 2011

«CONTRAT ENFANCE - JEUNESSE» : CONVENTION AVEC LA C.A.F. DE SEINE-SAINT-DENIS

L'assemblée délibérante approuve, à l'UNANIMITÉ, la signature d'une convention «contrat enfance - jeunesse» proposée par la Caisse d'Allocation Familiale (CAF) de Seine-Saint-Denis, qui apporte un soutien financier considérable aux activités menées par la ville de Dugny en direction des jeunes de 3 à 17 ans et de leurs familles.

CHARTRE DEPARTEMENTALE POUR UN SERVICE PUBLIC DU SPORT EN SEINE-SAINT-DENIS AVEC LE COMITE DEPARTEMENTAL OLYMPIQUE ET SPORTIF

Le conseil municipal approuve, à l'UNANIMITÉ, la signature de la chartre départementale et de l'avenant n°1 pour un service public du sport en Seine-Saint-Denis, proposée par le Comité Départemental Olympique et Sportif de Seine-Saint-Denis (CDOS 93).

FORMATION POUR LES ELUS LOCAUX : EXERCICE 2012

Le conseil municipal fixe, à l'UNANIMITÉ, les crédits de frais d'enseignement pour formation des élus, à hauteur de 4 500 €, au titre de l'exercice 2012 et qui seront inscrits au BP 2012 de la commune.

PLAN DE GÊNE SONORE DE L'AÉRODROME DE PARIS-LE BOURGET

L'assemblée délibérante approuve, à l'UNANIMITÉ, le principe de projet de plan de gêne sonore (PGS) de l'aérodrome de Paris-Le Bourget, coordonné par le Préfet de Seine-Saint-Denis, et sollicite son extension à la totalité du territoire communal.

DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES DE L'EXERCICE 2012

Le conseil municipal a procédé au débat d'orientations budgétaires 2012, sur présentation d'un rapport présenté et exposé par M. le Maire.

PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT (PPI) DE 2011 - 2014 EXERCICE BUDGETAIRE 2012

Le conseil municipal approuve par, 23 voix POUR, 5 ABSTENTIONS, le plan pluriannuel d'investissement 2011-2014, actualisé au titre de l'exercice 2012.

TAXES LOCALES DE FISCALITE DIRECTE : ANNEE 2012

Le conseil municipal approuve, à l'UNANIMITÉ, la reconduction des taux 2011 des taxes locales de fiscalité directe pour l'exercice 2012, précisés :

- Taxe d'habitation : 17,73 %
- Taxe du foncier bâti : 28,66 %
- Taxe du foncier non bâti : 78,99 %

TAXE D'AMENAGEMENT 2012

L'assemblée délibérante valide, à l'UNANIMITÉ, l'instauration de la taxe d'aménagement sur le territoire de Dugny, au taux de 5% sur l'ensemble du territoire communal, à l'exception des zones AUZ (10%) et UZ (20%). L'emplacement pour aire de stationnement est fixé à 2 000 €.

SERVICE ASSAINISSEMENT : EXERCICE 2012 : a) Débat d'orientations budgétaires b) Taux de la redevance assainissement

Le conseil municipal a procédé au débat d'orientations budgétaires 2012 du service assainissement et fixe à l'UNANIMITÉ, le taux de la redevance d'assainissement 2012 à zéro euro et trois cent dix le mètre cube d'eau (0,310 €/m³).

ADMISSION EN NON VALEUR 2011 DE TITRES DE RECETTES

Le conseil municipal prononce, à l'UNANIMITÉ l'admission en non valeur des divers produits irrécouvrables proposés par M. le trésorier de La Courneuve pour un montant de 39 999,51 €.

PLAN LOCAL D'URBANISME : 3^{EME} MODIFICATION

Le conseil municipal admet, à l'UNANIMITÉ, la 3^{ème} modification du PLU de la ville de Dugny.

CONVENTION D'OBJECTIFS ANNÉE 2011 ET ANNÉE 2012

COMITE D'AIDE DU PERSONNEL MUNICIPAL (CAPC)

L'assemblée municipale approuve par, 20 voix POUR, 8 ABSTENTIONS, la convention d'objectifs 2011 et son avenant n°2011/1 pour le Comité d'Aide au Personnel Communal (CAPC).

Les principales décisions du conseil municipal DU 19 DECEMBRE 2011

INDEMNITE DE CONSEIL ET D'ASSISTANCE POUR LE RECEVEUR MUNICIPAL

L'assemblée délibérante décide à l'UNANIMITÉ d'allouer une indemnité de conseil à M. Patrice FONTAINE, trésorier principal de la recette-perception de La Courneuve et trésorier de la ville de Dugny.

CLÔTURE DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENTS ET DES CREDITS DE PAIEMENT 2011 (AP/CP 2011)

Le conseil municipal approuve, par 23 voix POUR, 5 ABSTENTIONS, la clôture des autorisations de programmes et de crédits de paiement 2011, conformément aux ajustements comptables opérés.

BUDGET 2011 DE LA COMMUNE : DECISION MODIFICATIVE N°2011/01

Le conseil municipal adopte, à l'UNANIMITÉ, la décision modificative n°01 du budget primitif communal 2011.

OUVERTURE D'AUTORISATIONS D'ENGAGEMENTS ET DE CREDITS DE PAIEMENT 2012 (AE/CP 2012)

Le conseil municipal adopte, par 23 voix POUR, 5 ABSTENTIONS, la mise en œuvre d'une ouverture d'autorisations d'engagements et de crédits de paiement, qui se détermine comme suit :

- un montant global d'autorisations d'engagements 2012-2014 en section de fonctionnement de 2 727 057 €,
- un montant de crédits de paiement 2012 en fonctionnement de 1 528 881 €,
- un montant global d'autorisations d'engagements 2012-2014 en section d'investissement de 10 019 755 €,
- un montant de crédits de paiement 2012 en investissement de 5 312 162 €.

BUDGET PRIMITIF 2012 DE LA COMMUNE

Le conseil municipal adopte, par 23 voix POUR, 5 voix CONTRE, le budget primitif 2012 de la commune d'un montant de 20 247 230 € en section de fonctionnement et à 7 461 902 € pour la section d'investissement.



Vie locale

BUDGET DU SERVICE ASSAINISSEMENT : DECISION MODIFICATIVE N°2011/01

Le conseil municipal adopte, à l'UNANIMITÉ, la décision modificative n°2011/01 du budget primitif du service assainissement.

BUDGET PRIMITIF DU SERVICE ASSAINISSEMENT - EXERCICE 2012

Le conseil municipal adopte, à l'UNANIMITÉ, le budget primitif 2012 de l'assainissement qui s'équilibre en recettes et en dépenses à 659 318 € dont 398 622 € pour la section d'exploitation et 260 696 € pour la section d'investissement.

AIDES PUBLIQUES DE LA COMMUNE AUX ASSOCIATIONS LOCALES : DETERMINATION DU 1^{ER} ACOMPTÉ DE LA SUBVENTION 2012

Le conseil municipal approuve, à l'UNANIMITÉ, le principe du premier acompte de subvention aux associations qui ont sollicité une aide financière au titre de l'année 2012. M^{me} DHENNIN et M^{me} PEREIRA, étant membres de l'instance dirigeante d'une association, ne prennent pas part au vote.

ENQUETE DE RECENSEMENT 2012 DE LA POPULATION

Le conseil municipal approuve, à l'UNANIMITÉ, l'organisation du recensement 2012 de la population, la désignation d'un responsable communal, d'un coordonnateur communal, le recrutement et la rémunération des agents recenseurs.

AIDE DEPARTEMENTALE A LA REHABILITATION D'EQUIPEMENTS SPORTIFS 2011 : COUVERTURE DE DEUX COURTS DE TENNIS

L'assemblée délibérante approuve, à l'UNANIMITÉ, la sollicitation du financement de l'équipement sportif auprès du Conseil Général de Seine-Saint-Denis, du Conseil Régional d'Ile-de-France et des partenaires institutionnels tels que la Fédération Française de Tennis.

CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES 93 «CONVENTION DE PARTENARIAT : AVE (AIDE AUX VACANCES ENFANTS)»

Le conseil municipal approuve, à l'UNANIMITÉ, la convention de partenariat AVE – Aides aux Vacances Enfants – proposée par la Caisse d'Allocation Familiale (CAF) de Seine-Saint-Denis qui apportera un soutien financier considérable aux familles et aux jeunes de la ville de Dugny.

CENTRE DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT LORENZI : DEMANDES DE FINANCEMENTS

L'assemblée délibérante approuve, à l'UNANIMITÉ, la sollicitation des financements possibles pour la construction de la structure d'activités de loisirs sans hébergement auprès de l'Etat, du Conseil Général de Seine-Saint-Denis, du Conseil Régional d'Ile-de-France, et tout autre partenaire financier, dont la Caisse d'Allocations Familiales de Seine-Saint-Denis.

CREATION D'UN EMPLOI DE GARDIEN AU CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL DE LA VILLE DE DUGNY

Le conseil municipal approuve, à l'UNANIMITÉ, la nécessité de la création d'un emploi de gardien du centre technique municipal de la ville de Dugny.

ATELIERS SOCIOLINGUISTIQUES : FIXATION D'UN TAUX DE REMUNERATION

Le conseil municipal fixe, à l'UNANIMITÉ, un taux de rémunération pour l'encadrement pédagogique des ateliers sociolinguistiques.

PROCEDURE D'URGENCE EN CAS D'ACCIDENT GRAVE, OU DE DECES SUR UN LIEU DE TRAVAIL

L'assemblée délibérante approuve, à l'UNANIMITÉ, l'intérêt d'adopter une procédure d'urgence en cas d'accident grave ou de décès survenant à un agent municipal sur son lieu de travail.

PRESTATION DU SERVICE HANDICAP DU CENTRE INTERDEPARTEMENTAL DE GESTION DE LA PETITE COURONNE : CONVENTION AVEC LE FIPHP (PROTOCOLE D'ACCORD)

Le conseil municipal admet, à l'UNANIMITÉ, la nécessité d'adhérer à la prestation du service handicap proposée par le Centre Interdépartemental de Gestion de la Petite Couronne.

PROTOCOLE D'ACCUEIL DU LAIT MATERNEL AU MULTI-ACCUEIL

Le conseil municipal approuve, à l'UNANIMITÉ, le protocole d'accueil du lait maternel au multi-accueil de la ville de Dugny.

SYNDICAT INTERCOMMUNAL FUNERAIRE DE LA REGION PARISIENNE (SIFUREP): RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITES 2010

Le conseil municipal prend acte du rapport d'activités annuel du Syndicat des communes de la région parisienne pour le service funéraire (SIFUREP), au titre de l'exercice 2010.

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA PERIPHERIE DE PARIS POUR L'ELECTRICITE ET LES RESEAUX DE COMMUNICATION (SIPPEREC) :

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS 2010

Le conseil municipal prend acte du rapport d'activités annuel du Syndicat intercommunal de la périphérie de Paris pour l'électricité et les réseaux de communication (SIPPEREC) au titre de l'année 2010.

A noter ...

• PROCHAINS CONSEILS MUNICIPAUX

Mercredi 15 février 2012 à 19h

Jeudi 5 avril 2012 à 19h

Mardi 15 mai 2012 à 19h

Lundi 18 juin 2012 à 19h

• CEREMONIES

Lundi 19 mars 2012

50^{ème} anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie

Dimanche 29 avril 2012

67^{ème} anniversaire de la Libération des camps de concentration nazis

Mardi 8 mai 2012

67^{ème} anniversaire de la victoire de 1945

Lundi 18 juin 2012

72^{ème} anniversaire de l'appel du 18 juin 1940

• LES PROCHAINES ELECTIONS NATIONALES

Elections présidentielles :

1^{er} tour 22 avril 2012

2^{ème} tour 6 mai 2012

Elections législatives :

1^{er} tour 10 juin 2012

2^{ème} tour 17 juin 2012



Budget 2012

Un budget en évolution, sans augmentation de l'impôt

Cadre budgétaire 2012 et orientations

Le Budget Primitif 2012 s'inscrit dans la continuité de gestion des quatre derniers exercices (2008, 2009, 2010 et 2011), et tient compte du fort caractère social de la population, des réelles potentialités du produit fiscal de la collectivité, du transfert de compétences communales à la Communauté d'Agglomération de l'Aéroport du Bourget (CAAB) et des possibilités financières de nos partenaires institutionnels et publics.

Le BP 2012, comme annoncé lors de la présentation du DOB en Conseil municipal du 14 novembre dernier, ne reprend pas le résultat de l'exercice 2011, la commune ne disposant qu'au cours du premier trimestre 2012 des soldes de clôture de l'exercice 2011 arrêtés par le Trésorier principal de La Courneuve.

Cette procédure de non reprise anticipée du résultat 2011 énonce un budget 2012 qui reflète uniquement les dépenses et les recettes entrevues au cours de cet exercice budgétaire, et se veut d'une grande prudence dans les choix de dépenses, selon les orientations gouvernementales d'une réduction des charges réelles en crédits de fonctionnement avoisinant - 2 %.

Ce BP 2012 donnera lieu à l'élaboration d'un budget supplémentaire qui a pour principale vocation de reprendre les résultats 2011 constatés.

Les principales orientations

Les orientations budgétaires locales reposent sur :

- **Une amélioration de la situation financière de la commune**, constatée par la Direction départementale des finances publiques et la Trésorerie départementale qui précisent un financement disponible positif, en raison d'une trésorerie en hausse. Néanmoins cette situation financière reste fragile, en raison de l'important poids des charges de personnel et des emprunts en cours.
- **Une maîtrise du recouvrement des recettes et de l'engagement des dépenses**, dans un souci de rationalisation des moyens disponibles et d'amélioration de l'efficacité du service rendu et dans une démarche de maîtrise des coûts de la masse salariale.
- **La poursuite de manière méthodique et maîtrisée des engagements forts** de la collectivité auprès de la population et en collaboration avec ses partenaires, dans le cadre des actions relevant des dispositifs «Politique de la Ville» (CUCS, Ville Vie Vacances,



Odette MATYNIA
Adjointe au maire

Finances et personnel
communal

Cette année, et bien que les collectivités ont jusqu'au 31 mars 2012, voire jusqu'au 15 avril, pour voter leur budget primitif pour l'exercice 2012, pour la seconde année consécutive la Municipalité a fait le choix de le proposer à l'adoption du Conseil municipal le 19 décembre dernier. Elle confirme la stable gestion financière et comptable actuelle de la ville de Dugny, qui ne souffre d'aucune inquiétude, d'aucune augmentation de la fiscalité locale et d'aucun recours à l'emprunt, et permet ainsi une parfaite lisibilité sur les finances de la ville.

Dans le cadre de l'élaboration de ce budget 2012, la Municipalité a pris en compte la situation socio-économique de la France, qui engendre simultanément pour l'Etat et les collectivités une crise des finances publiques, de grandes incertitudes économiques et financières, mais également une crise sociale qui crée de nombreuses situations de détresse sociale et de misère dans certains foyers, au sein de nombreuses familles et auprès de certaines mères isolées, et notamment sur Dugny. Néanmoins, en cette seconde partie de mandature, la Municipalité a exprimé et soutenu sa décision raisonnable et responsable d'une prévision budgétaire 2012 d'extrême prudence dans l'estimation de ses recettes et de grande rigueur dans la prévision de ses dépenses «de l'euro utile». Elle veille avant tout à perpétuer auprès de la population un service public de proximité et de qualité, et engage de lourds investissements visant à l'aménagement et au développement du territoire communal et de la vie locale.

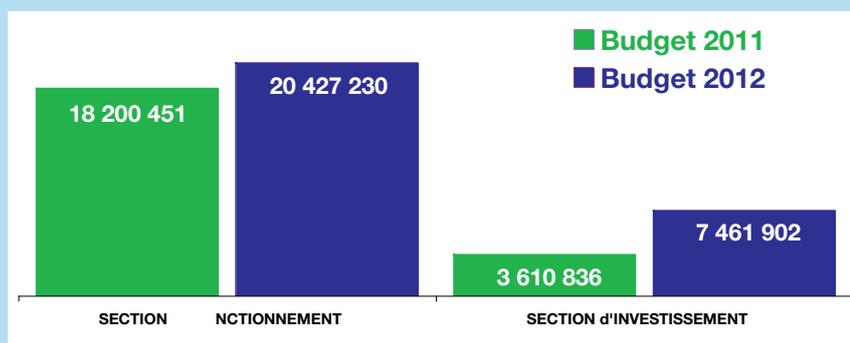
Et, de ce fait, la mise en œuvre du «Projet de Ville 2011-2014» est naturellement poursuivie.

Le Budget primitif 2012 en quelques chiffres

La Municipalité a proposé un BP 2012 équilibré en recettes et en dépenses à hauteur de **27 889 132 €**, soit en l'occurrence une augmentation des moyens budgétaires de **5 866 790 € (+26,64%)** par rapport au BP 2011. Il s'agit notamment de :

- **20 427 230 €** pour la section de fonctionnement, présentant pour l'essentiel :
 - une augmentation de la globalité des crédits de dépenses de 2 015 724 € (+ 10,95 %) par rapport au BP 2011,
 - un montant global de crédits en dépenses réelles à hauteur de 15 904 337 €, c'est-à-dire en diminution de - **306 002 € (-1,89 %)** par rapport au BP 2011,
 - des charges financières d'un montant de **839 430 €**, dont **615 658 €** d'intérêts d'emprunts charges en diminution de - 94 258 € (- 10,10 %),
 - un virement de crédits à la section d'investissement de **4 522 893 €**.
- **7 461 902 €** pour celle d'investissement, soit :
 - une forte augmentation de la globalité des crédits de dépenses de la section à hauteur de 3 851 066 € (+ 106,65 %) par rapport au BP 2011,
 - un montant de crédits de **7 261 902 €** en dépenses réelles, soit une augmentation de 3 851 066 € (+ 112,91 %) par rapport au BP 2011,
 - un remboursement de la dette à hauteur de **1 317 150 €**,
 - un montant de crédits de dépenses pour les seules opérations d'investissement de **5 312 162 €**, détaillés dans l'Autorisation d'engagement (AE) et Crédits de paiement (CP) 2012 adoptés ; lesquels sont en forte évolution de 3 818 326 € (+ 255,61 %) par rapport au BP 2011.

Population INSEE 2011 : 10 483 habitants



CLSPD...), des actions de politique locale ou de droit commun, dans le cadre de la mise en œuvre du «Projet de Ville 2011-2014», selon les thématiques de «l'éducation, la formation, la citoyenneté et le cadre de vie», et des

aides à l'investissement initiées par les partenaires institutionnels et organismes, tels que la CAF 93.

• **La mise en œuvre des programmes de rénovation urbaine** par la mobilisation des subventions de

l'Agence nationale de renouvellement urbain (ANRU) et régionales (1 860 000 €).

• **La définition d'une politique locale de l'habitat** à travers la mise en œuvre du Plan local de l'habitat (PLH) avec un objectif de 805 logements sur la commune sur une période de 6 ans (2012-2017), et prenant en compte :

1-le rééquilibrage de la segmentation de l'offre sociale au profit de typologie supérieure (PLS),

2-l'émergence d'une offre de logements privés abordables (PSLA, PTZ+),

3-l'amélioration de l'offre de structures spécialisées qui vise à rétablir la mixité sociale à l'échelle de la ville, à favoriser les parcours résidentiels de la population et à répondre aux besoins de publics cibles. Ainsi, les 65 logements de la résidence du «Petit bois» (2013) et les 50 logements de la maison de retraite et la résidence étudiante (2014-2018) favoriseront l'accès au logement autonome pour les personnes âgées et les jeunes.

• **Une action en santé publique adaptée et coordonnée** du Centre municipal de santé (CMS) qui assurera sa mission de service public et participera à l'accès de tous à des soins et à la prévention, sans sélection ni discrimination ; cela dans la limite des moyens budgétaires, des ressources financières et des priorités du «Projet de ville 2011-2014».

• **Le développement des actions en priorité en direction de la jeunesse (3 à 17 ans) et des familles**, visant les activités de loisirs et l'insertion professionnelle dans la logique de la mise en œuvre du «Projet de Ville 2011-2014» et du Projet éducatif local (PEL), par la conduite d'actions organisées d'accompagnement des enfants, des jeunes et de leurs familles. Ces actions visent au développement personnel, à l'apprentissage de l'autonomie, de la responsabilité, à la pratique de la solidarité et du respect des autres.

Finances

Budget 2012

• **L'ouverture d'autorisations d'engagements et de crédits de paiement (AE/CP) 2012**, permettant de mener les investissements de la collectivité, en rapport avec l'adoption du PPI 2011-2014 actualisé le 14 novembre 2011 par le Conseil municipal pour les exercices 2012 à 2014, et préservant la contrainte du recours systématique à l'emprunt et à l'augmentation des impôts locaux.

• **Le développement du partenariat avec les villes membres de la CAAB et l'EPCI**, dans un souci constant de mutualisation des moyens et d'échanges de savoirs-faire, et de recherches de sources d'économies budgétaires.

La section de fonctionnement : 20 427 230 €

A- Les dépenses de la section de fonctionnement

Elles comprennent les opérations réelles de dépenses (15 904 337 €) et l'autofinancement (4 522 893 €) affecté par crédits d'opération d'ordres de virement à la section d'investissement.

En effet, les crédits de dépenses sont estimés en tenant compte à la fois des résultats du CA 2010, des crédits prévisionnels inscrits pour l'exercice 2011, et de ceux réellement engagés au

cours de l'exercice, grâce notamment au suivi budgétaire rigoureux et mensuel opéré par la Direction générale des services.

Face à la conjoncture économique et sociale actuelle, la collectivité se doit de maîtriser et de contrôler l'engagement de ses dépenses nécessaires et obligatoires afin de permettre une qualité des activités et des prestations de services assurées auprès de la population.

Cette régulation des crédits de dépenses n'impactera pas la poursuite de la mise en œuvre du «**Projet de ville 2011-2014**», qui accompagne la politique éducative, culturelle et sociale de la Municipalité, déclinée dans une cohérence de gestion des actions de droit commun de la collectivité, et relevant de dispositifs «Politique de la Ville», de santé publique, de politiques sociales.

Ainsi les services municipaux, mutualisant leurs moyens et leurs compétences, seront dotés de crédits corrects pour la mise en œuvre des opérations et actions cohérentes dans leurs applications locales, selon le cadre d'intervention du «Projet de ville 2011-2014».

• Les dépenses réelles de fonctionnement

Les crédits de dépenses réelles de fonctionnement mobilisent un montant de 15 904 337 €, soit une

diminution prévisionnelle des crédits de dépenses de 306 002 € (- 1,89%) par rapport au BP 2011, et ils représentent 77,86 % des dépenses totales de la section.

Pour l'essentiel, les crédits de dépenses réelles couvrent :

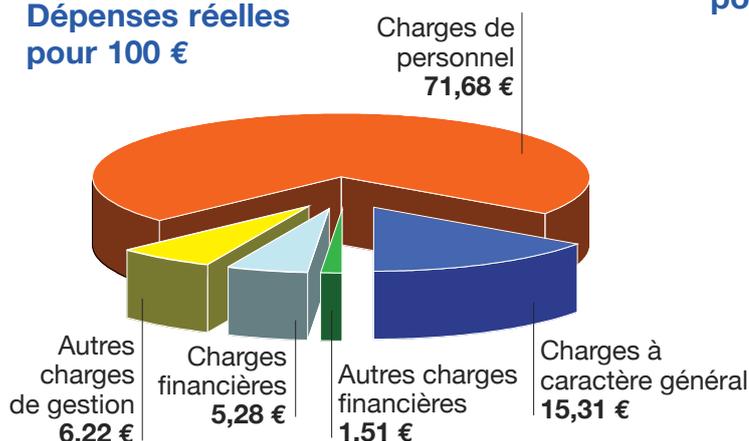
Les charges à caractère général (chapitre 011) pour un montant de 2 434 437 €, représentent 15,31 % des dépenses réelles estimées, soit en diminution de 159 230 € (- 6,14 %) par rapport au BP 2011. Ces crédits sont affectés à des postes importants pour la gestion des services de la collectivité (fluides, petits équipements, primes d'assurances, transports collectifs, ...).

Les charges de personnel (chapitre 012) sont relatives à la rémunération et aux cotisations sociales des agents municipaux. L'estimation des crédits affectés est de 11 400 000 €, soit 71,69 % des dépenses réelles de fonctionnement, poste de dépenses qui est en diminution de 290 000 € (- 2,48 %), en raison d'une gestion appropriée des moyens en personnel au sein des services municipaux.

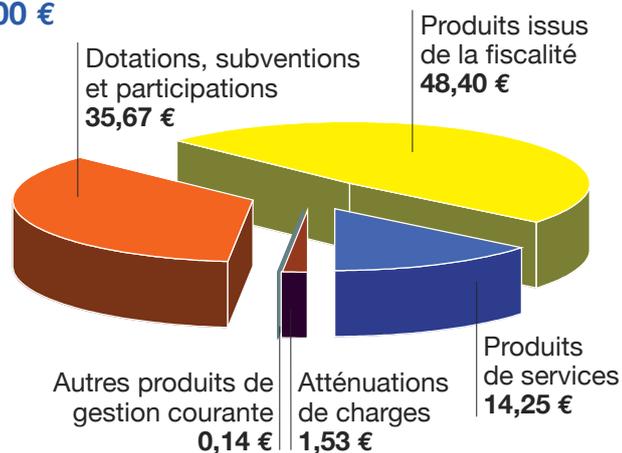
Toutefois, l'évolution de la rémunération des employés de la collectivité, qui dépend des mesures d'avancement individuelles, ou glissement-vieillesse-technicité (GVT), suivra l'application qui se devra d'être au regard des dispositions réglementaires.

• Section fonctionnement

Dépenses réelles pour 100 €



Recettes réelles pour 100 €



La contribution de la Communauté d'Agglomération de l'Aéroport du Bourget

Les autres charges de gestion courante (chapitre 65) pour un montant de **990 020 €**, représentent 6,22 % des dépenses réelles de fonctionnement. Cette enveloppe est en augmentation de 208 091 € (+ 26.61 %) par rapport à 2011, et est notamment liée à :

- la prise en compte d'un montant de 130 100 € pour régularisation comptable à opérer suite aux recommandations de la Chambre régionale des comptes,
- la participation de la ville au fonctionnement du Service Départemental d'Incendie et de Secours, pour un montant de 165 000 €, soit une prestation de secours de 15,74 € par habitant,
- les crédits de subventions accordées aux associations et au CCAS, pour un montant global de 451 975 €.

Les charges financières et exceptionnelles, dotations aux provisions et dépenses imprévues, pour un montant global de crédits s'élevant à **1 079 880 €**, comprenant le remboursement des intérêts des différents emprunts en cours pour un montant de crédits de 615 700 €, soit 58,73 €/habitant.

• L'autofinancement par opérations d'ordre de fonctionnement

Les crédits complémentaires, pour opérations d'ordre de virement, s'élèvent à **4 522 893 €**, soit 22,14 % des dépenses globales de fonctionnement, et constituent l'autofinancement qui permet d'assurer le remboursement de l'annuité de la dette (1 317 150 €), le financement des travaux et des équipements envisagés (chapitres 023 et 042).

Ce montant de crédits provient des résultats du Compte administratif 2010 (CA) pour un excédent de crédits global de 6 150 863,34 € du budget 2010, dont un excédent de crédits de **5 931 801 €** affecté à la section de fonctionnement.

B - Les recettes de la section fonctionnement

Elles comprennent les opérations réelles (18 263 622 €) et le résultat reporté de l'exercice 2010 (2 163 608 €) affecté par crédits d'opération d'ordres. Ces crédits inscrits n'intègrent pas le résultat d'exercice 2011 qui n'est pas clos mais qui, selon les perspectives financières réalisées, sera excédentaire.

L'essentiel de ces recettes provient :

Des produits des services, du domaine et ventes diverses (chapitre 70) d'un montant global estimé à **2 602 035 €**, soit une évolution de 1 278 037 € (+ 96,53 %) par rapport au BP 2011, et relative à une meilleure lisibilité de gestion des encaissements des produits CLSH nécessaire, compte tenu des modes de gestion antérieurs contraignant le transfert de compétences envisagé par la CAAB.

Du produit des contributions directes ou impôts locaux, (chapitre 73) pour **8 837 408 €**, montant représentant 48,39 % des recettes réelles de la section de

L'adhésion de la ville de Dugny à la Communauté d'Agglomération de l'Aéroport du Bourget est d'une grande importance et joue un rôle non négligeable sur le plan budgétaire pour la collectivité depuis l'exercice 2009.

Il faut rappeler que cette adhésion favorise l'intérêt général de la collectivité et la qualité du service public et :

- permet à la collectivité d'assurer ses missions en parfaite gestion autonome et maîtrisée,
- favorise le pouvoir d'achat des familles, notamment pour celles dont les enfants bénéficient des prestations de la restauration scolaire en école élémentaire, gratuité des repas pris, et de l'école municipale de musique.

Cette coopération territoriale a conduit à l'application de la réforme de la taxe professionnelle, la contribution économique territoriale (CET) étant transférée à la CAAB, qui, elle reverse à la Collectivité une compensation financière.

Pour une double raison, l'acte d'adhésion de la Ville de Dugny au sein de la CAAB est très important, ne serait-ce que pour :

- le concours financier de près de 3 000 000 € en crédits de fonctionnement et d'investissement, du fait du transfert de gestion de certains services municipaux à la CAAB, soit la médiathèque, le conservatoire, le multi-accueil, la restauration, la collecte, le tri sélectif et le traitement des ordures et déchets, des systèmes informatiques et télécommunications, les illuminations de Noël.

La prestation de la CAAB pour la prise en compte du personnel concernée par les transferts de compétences est estimée à **1 344 716 €**, pour ce présent budget prévisionnel.

Le concours de l'EPCI est également plus significatif puisque la CAAB s'est engagée pour **la construction d'un nouveau Conservatoire de Musique sur le territoire de la commune, dont le coût d'opération est estimé à environ 3 300 000 €, hors aménagements extérieurs.**

- près de 600 familles dugnysiennes bénéficient d'économies substantielles pour la prestation de restauration scolaire, soit **la prise en compte de la gratuité des repas des élèves en écoles élémentaires**. C'est-à-dire, un pouvoir d'achat, généré pour ces familles, qui est de l'ordre de 350 à 580 euros par enfant en fonction de la tranche de quotient familial adopté ; mais également pour les tarifs du conservatoire de musique, de danse et de théâtre.

Pour l'exercice 2012 le transfert envisagé de nouvelles compétences, notamment relatives aux activités périscolaires, ne pourra être adopté par la CAAB, par le fait d'une nécessaire clarification de gestion pour certaines dépenses et recettes de fonctionnement des activités des CLSH de la collectivité.

fonctionnement, dont :

- le produit des recettes des impôts et taxes diverses pour un montant de 5 130 408 €, produit sensiblement identique à celui des contributions fiscales 2011. Pour mémoire maintien des taux de fiscalité directe en 2012 (Taxe d'habitation : 17,73 %, Taxe du foncier bâti : 28,66 %, Taxe du foncier non bâti : 78,99 %)
- le produit de l'attribution de la compensation de la CAAB estimé à 2 800 000 €,
- le produit de reversements fiscaux et autres taxes (électricité, voirie, occupation du domaine public communal, prêt de matériels et équipements, emplacements publicitaires, ...) pour un montant de 827 000 €,

De dotations et participations institutionnelles (chapitre 74), pour **6 512 351 €**, dont pour l'essentiel :

- la Dotation globale de fonctionnement (DGF), pour un montant de crédits de 2 711 802 €,
- la Dotation de solidarité urbaine (DSU) estimée à 1 318 442 €,
- le Fonds de solidarité de la région Ile-de-France, pour un montant de 620 515 €,
- les participations provenant de l'Etat, de la région, du département et autres organismes (CAF 93,

pour un montant de 669 646 €,

- Les attributions de péréquation et de compensation des taxes professionnelles, foncières et d'habitation pour un montant de 1 183 227 €.

Ces prévisions de recettes sont raisonnées et fiables compte tenu de certaines notifications et conventions signées avec les partenaires. Elles sont susceptibles d'être à la hausse en cours d'exercice et les produits complémentaires feront l'objet de procédures budgétaires nécessaires et obligatoires.

La section d'investissement : 7 461 902 €

Les orientations municipales en matière d'investissement et de travaux, précisées lors du Débat d'orientations budgétaires 2012 et l'adoption du plan pluriannuel d'investissement 2011-2014 (PPI) actualisé en Conseil municipal du 14 novembre 2011, démontrent la ferme volonté de la Municipalité de conduire en priorité ses programmes d'équipements. Ainsi, au titre de l'exercice budgétaire 2012, elle propose l'engagement

d'un important programme de travaux à hauteur de 10 019 755 €.

A- Les dépenses de la section d'investissement

Les crédits inscrits sont en très forte augmentation par rapport au BP 2011 (+106,65 %). En effet, ils s'élèvent à **7 461 902 €** contre 3 610 836 € au BP 2011 (+ 106,65%).

Les dépenses réelles d'investissement sont inscrites à hauteur de **7 261 902 €**, représentant 97,32 % des dépenses globales de la section. Elles comprennent les dépenses d'équipement (chapitres 20, 21 et 23) déterminées à 5 914 752 €, dont 5 312 162 € en crédits de paiement (CP), soit 79,27 % des dépenses globales de la section.

Les crédits de dépenses complémentaires en écritures d'ordre s'élèvent à **200 000 €** et relèvent du chapitre 041 «opérations patrimoniales» ; ce chapitre budgétaire s'équilibrant en dépenses et recettes d'investissement.

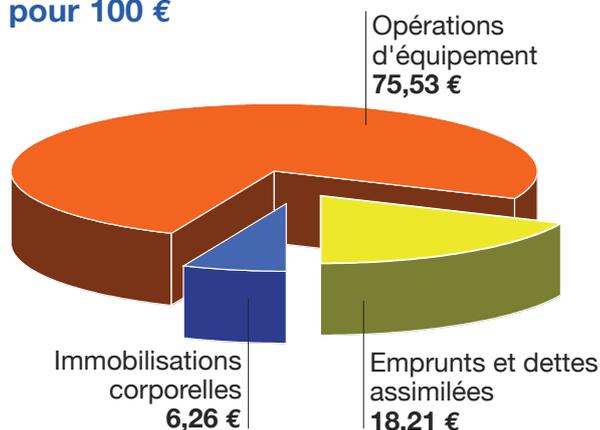
• Les dépenses réelles d'investissement

Pour l'essentiel, elles concernent :

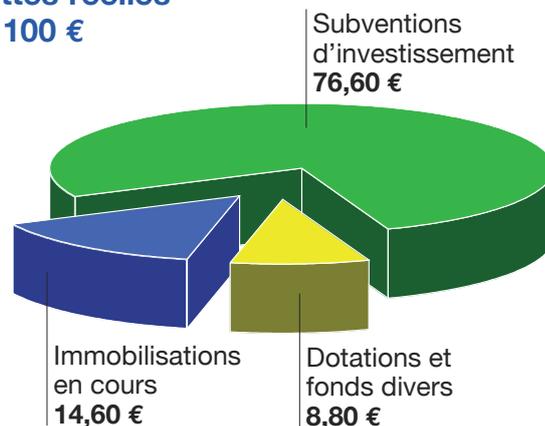
Les immobilisations corporelles (chapitre 21) pour un montant de crédits de **403 950 €**, soit + **68.59 %** par rapport au BP 2011, représentant

• Section investissement

Dépenses réelles pour 100 €



Recettes réelles pour 100 €



5,56 % des dépenses réelles, dont un crédit de 250 000 €, inscrit en AP/CP, et affecté aux moyens apportés aux services municipaux.

Ces crédits permettront à ces services d'assurer l'entretien des espaces verts, des réseaux de voirie et des bâtiments publics, d'acquérir du matériel roulant, du mobilier et autres moyens de travail, et amélioreront la gestion courante des services.

Les immobilisations en cours

(chapitre 23) d'un montant de crédits de **400 000 €**, permettant les avances sur les marchés de travaux et de services. Il s'équilibre en dépenses et recettes de la section d'investissement.

Les crédits de paiement 2012 (CP) inscrits à hauteur de **5 312 162 €**, dont 5 062 162 € pour travaux d'équipements, soit une augmentation des crédits affectés aux travaux de 3 846 716 €, par rapport à ceux inscrits au BP 2011 (+ 306,45 %).

Voir graphique ci-dessous

Le remboursement annuel de la dette pour les différents emprunts contractés, soit **1 317 150 €** de crédits inscrits au BP 2012 ; ce montant constitue le deuxième poste des dépenses réelles, ce qui représente **125,65 €/habitant** ; le capital restant dû au 1^{er} janvier 2013 étant de **12 198 709 €** (1 167 €/habitant).

B - Les recettes de la section d'investissement

Les recettes globales sont estimées à 7 461 902 €, dont 2 739 009 € de

recettes réelles représentant 36,71 % des recettes globales de la section, soit des crédits supplémentaires de 1 529 340 € par rapport au BP 2011, et 4 722 893 € d'opérations d'ordres.

Elles sont précisées, suite à des notifications et financements, et se déclinent pour l'essentiel comme suit :

- **Les recettes réelles d'investissement**

Les subventions d'investissement

(chapitre 13) d'un montant de **2 098 009 €** pour les divers travaux d'équipement envisagés, dont 2 026 386 € provenant des opérations de l'AP/CP 2012. Par rapport au BP 2011, ces recettes sont en augmentation de 1 568 340 € (+ 296,10 %) et représentent 76,60 % des recettes réelles de la section.

Les immobilisations en cours

(chapitre 23) pour **400 000 €**, en prévision de remboursements des éventuels avances sur les marchés. Ce chapitre s'équilibre en dépenses et recettes d'investissement.

Les dotations, fonds divers et réserves d'un montant estimé à **241 000 €**, comprenant l'inscription de recettes de la Taxe d'aménagement (ancienne TLE) et du FCTVA.

- **Les recettes d'opérations d'ordres de virement**

Ces crédits de recettes proviennent de :

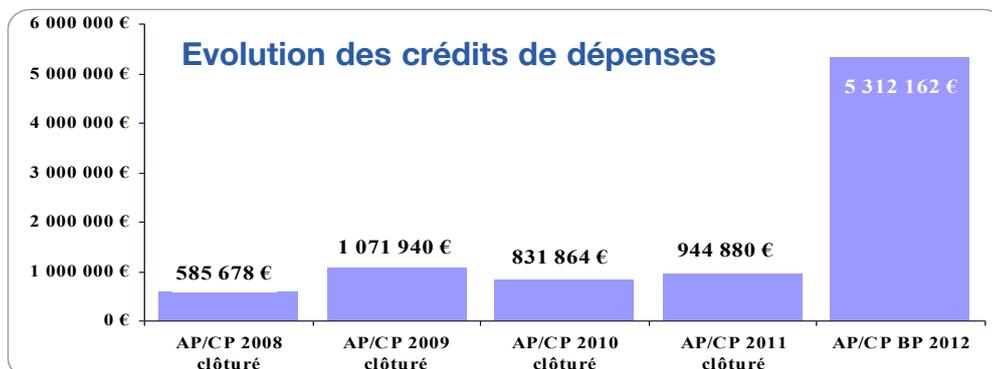
- **le virement de la section de fonctionnement** (chapitre 21) d'un crédit de 4 231 573 € du chapitre 23 (section de fonctionnement),

- **une opération de transfert entre sections** (chapitre 40) d'un montant de 291 320 € est un transfert de crédits du chapitre 42 du poste de dépenses de la section de fonctionnement,

- **les opérations patrimoniales** (chapitre 41) pour transfert de crédits d'un montant de 200 000 € ; ce chapitre s'équilibrant en dépenses et recettes d'investissement.

C'est un budget sincère et ambitieux qui saura répondre en termes de services rendus en direction de la jeunesse et des familles dugnysiennes, tout en tenant compte de la situation économique et financière de notre pays.

Il prend en compte un important effort budgétaire en matière de travaux et de réalisation d'équipements publics, sans pour autant augmenter les impôts locaux et recourir à l'emprunt. C'est un budget responsable et de raison.





Le programme d'investissement 2012

La Municipalité a proposé, le 19 décembre 2011 au conseil municipal d'adopter ce programme d'investissement. Celui-ci n'a pas été voté par la minorité municipale.

Il comprend notamment :

1- Réhabilitation de bâtiments scolaires - Programme annuel de rénovation et de mise aux normes de sécurité

Au titre de l'exercice 2012, le programme triennal de travaux est maintenu à un montant 900 000 € TTC, pour un crédit de paiement proposé à l'adoption du Conseil municipal à hauteur de **300 000 € TTC**. Les crédits de la Région pour les opérations de rénovation urbaine seront sollicités à hauteur de **200 000 €**.

2- Voirie communale

Le programme 2012 porte sur trois opérations pour un coût de **1 639 568 €** en AE et une inscription en CP de **752 344 €**, comprenant un financement prévu par le budget propre du service assainissement pour environ 250 000 €, et diverses aides provenant de l'Etat et collectivités territoriales à hauteur **492 667 €**.

Ce programme comprend :

- **La remise en état des voies communales** permettant leur utilisation dans les meilleures conditions de circulation, tant pour les véhicules que pour les piétons, pour un programme triennal d'un montant de 300 000 € TTC.

Les crédits de paiement affectés au titre du prochain exercice 2012 seront de **100 000 € TTC**, autofinancement assuré en totalité par la collectivité.

- Le lancement de **la réfection totale de la rue Adolphe Devaux**, opération lourde de voirie pour un montant de 1 152 453 € TTC, qui prend en compte les travaux nécessaires du réseau d'assainissement pour près de 250 000 € TTC.

C'est une AE d'un montant de **1 004 688 € TTC** pour **502 344 €** en CP qui sont inscrits, pour des financements envisagés à un montant de **458 000 €**.

- La rénovation **des dessertes de la place Gabriel Péri et de la mairie**, pour un montant de **334 880 €** et **150 000 €** en CP. Un financement de **134 667 €** sera sollicité, au titre des crédits de rénovation urbaine pour 44 667 € et de la DDU 2012 pour 90 000 €.

3- Complexe de tennis couvert

L'opération est déterminée à un montant de **987 071 € TTC**. Les différentes aides financières sont déterminées à **468 365 €**.

4- Logement de gardien du complexe sportif Alain Mimoun

L'implantation d'un nouveau logement de gardien au stade municipal, le logement actuel n'étant plus habitable pour des raisons de non-conformité, est envisagée afin d'assurer la gestion et le gardiennage du complexe sportif Alain Mimoun et la sécurité des usagers sportifs fréquentant cet équipement.

Le programme estimé à **221 260 € TTC**, la ville autofinanciant ce projet en totalité.

5- Centre de loisirs sans hébergement (nouvelle structure)

Certaines études ayant été conduites, et préparatoires au lancement du projet, il convient d'assurer la réalisation de ce nouvel équipement, d'une capacité d'accueil de 250 jeunes de 6 à 13 ans, dans une structure à 2 niveaux (R+1) d'une surface utile de près de 1 500 m², située dans un parc de plus d'un hectare.

Le coût d'opération est arrêté à **4 170 564 € TTC** ; c'est une AE (autorisations d'engagements) de **4 082 705 € TTC** qui sera inscrite et un montant de crédits de dépenses de **1 506 540 €** en CP (crédits de paiement). Le financement envisagé pour cette opération est de **420 000 €**, provenant de la Caisse d'allocations familiales (CAF 93), la ville supportant à elle seule l'autofinancement de cet équipement en direction de la jeunesse.

6- Locaux de la Direction des activités de loisirs et de sports

La Municipalité a émis le souhait d'acquérir en VEFA (Vente en l'Etat Futur d'Achèvement) des locaux d'activités d'une superficie de 275 m², destinés à être vendus, en raison de leur positionnement stratégique et situés près du centre ville et du complexe Alain Mimoun ; cette localisation étant propice au développement des activités de la Direction des Activités de Loisirs et des Sports (DALIS).

Le montant d'acquisition est de **589 030 € TTC** en l'état brut de construction, selon l'estimation de France Domaine notifiée le 11 avril 2011.

Suite à cette acquisition, la collectivité assurera les travaux d'aménagement et l'acquisition de mobilier pour ces locaux administratifs et d'animations en direction de la jeunesse et des familles dugnysiennes. C'est donc une AE de **818 530 € TTC** qui sera inscrite et un montant de crédits de dépenses de **590 127 €** en CP. Les financements envisagés sont d'un montant de 390 000 €.

7- Vidéo protection

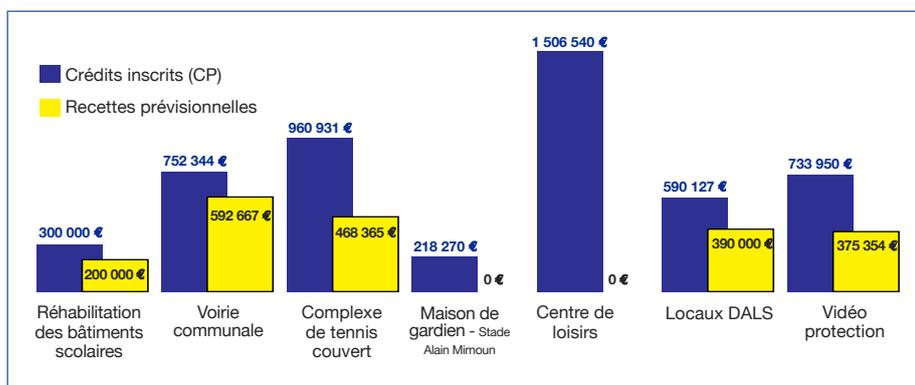
L'installation d'un système de vidéo protection sur le territoire communal, a été estimée à coût total d'opération de **733 950 € TTC**. Au titre de l'exercice 2012 c'est une autorisation d'engagements et des crédits de paiement de **733 950 €** qui seront inscrits, pour un financement de **375 354 €**.

8- Equipement des services municipaux

Afin de permettre les interventions en travaux d'entretien et de maintenance du patrimoine communal par le personnel municipal, l'exécution des tâches administratives par les services municipaux pour la gestion administrative, comptable et financière de la collectivité, la Municipalité a

proposé l'affectation d'un crédit d'engagement de **250 000 €** pour l'exercice 2012, destiné pour l'essentiel à l'acquisition de matériel pour les services opérationnels de la Direction de l'aménagement urbain et du développement durable (DAUDD).

Programme des travaux 2012



Complexe de tennis couvert (987 071 €)



Vidéo protection (733 950 €)

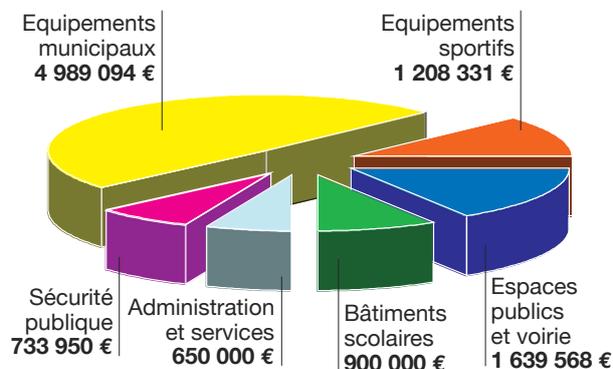


Nouvelle structure du Centre de loisirs sans hébergement (1 506 540 €)

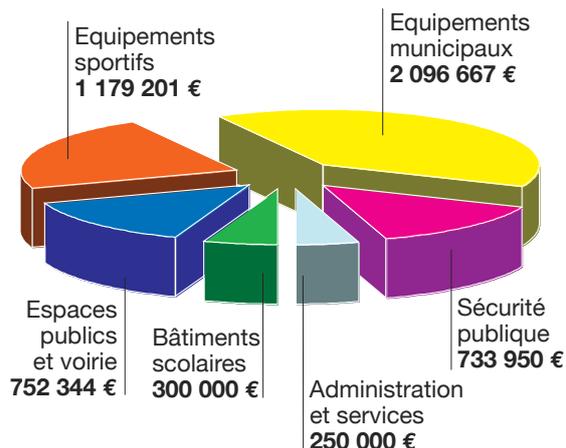


Voirie communale (752 334 €) dont la rue Adolphe Devaux.

Coût des programmes 2012-2014

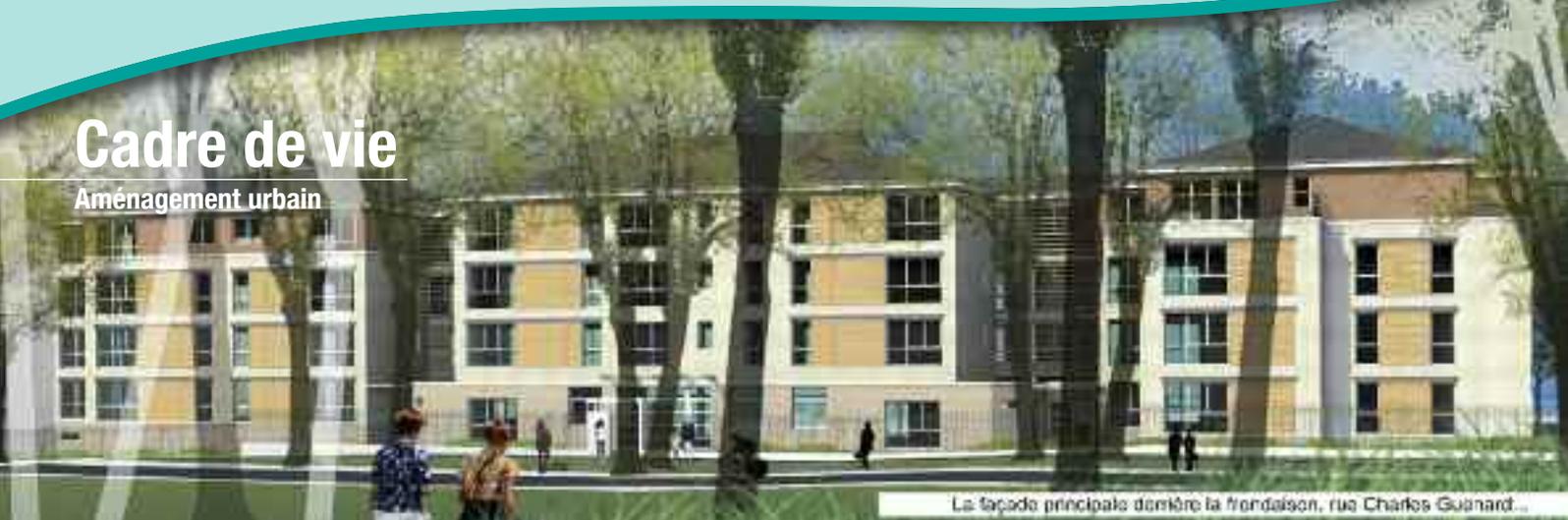


Crédits inscrits au budget 2012



Cadre de vie

Aménagement urbain



La façade principale derrière la frondaison, rue Charles Guénard...

Construction d'une résidence de 65 logements (résidence adaptée aux personnes vieillissantes)

Le projet prend forme

Le projet de construction de la résidence sécurisée adaptée pour les personnes âgées valides prend forme. Le mercredi 2 novembre, M. le Maire a signé une promesse de vente pour la parcelle de terrain au promoteur la «Maison CIL-SA d'HLM - groupe UNILOGI». La livraison des 65 logements est fixée au printemps 2013. Les projections en images nous permettent d'ores et déjà de visualiser la future résidence.

Soucieuse de proposer aux Dugnysiens une offre de logement correspondant à leurs besoins, **la Municipalité s'est prononcée sur la réalisation d'une résidence de domiciles pour personnes vieillissantes. Le terrain situé rue Guénard, dans le Petit bois a été retenu par le Conseil municipal pour accueillir ce projet et offrir ainsi un cadre boisé et privilégié aux futurs habitants.**



La résidence comportera 65 logements locatifs sociaux à destination des seniors. Elle sera agrémentée de lieux de convivialité et d'une offre de services pouvant être coordonnée avec l'aide à domicile.

Le projet comprend **trois «immeubles villas»** d'une vingtaine de logements chacun, reliés entre eux par des passerelles vitrées et superposées qui offre des vues sur l'espace vert du Petit bois. Une attention particulière a été accordée à l'ensoleillement. La quasi-totalité des logements



bénéficiera d'une double exposition. Le lieu bénéficie également d'une terrasse, d'un jardin et de places de stationnement.

La population âgée de Dugny a émis les souhaits d'un projet structuré autour de la sécurisation, l'offre de services et la convivialité. Aussi, la résidence sera située dans un cadre clos et sécurisé avec une veille assurée par un gardien ; les demandes d'aides et de services à domicile seront coordonnées ; enfin, des espaces collectifs seront aménagés (Local Commun Résidentiel), des animations proposées et un conseil de résidence pourra être mis en place.

La localisation de la résidence, à proximité du centre, des services et des commerces, offrira également la possibilité de s'ouvrir aux associations et à l'organisation de manifestations.

Un projet d'envergure qui répond aux attentes des habitants, en s'intégrant harmonieusement à l'architecture dugnyenne.

Les Dugnysiens intéressés peuvent adresser à M. le Maire leur demande.

Dugny et la CAAB se dotent d'un PLH Le Programme Local de l'Habitat peut être mis en œuvre

Le 25 octobre dernier, le Programme Local de l'Habitat élaboré entre les trois communes de la Communauté d'Agglomération de l'Aéroport du Bourget a été approuvé sans réserve par les services de l'Etat.



Les Aigles, Les Acacias.

Quartier Allende

Cette validation intervient après plusieurs mois d'études et de travail entre les trois municipalités de la CAAB. Elle permet la mise en œuvre du programme d'action défini en terme d'habitat, en vue de répondre aux besoins des habitants en termes de logement et de mixité sociale sur l'ensemble du territoire.

Cependant, la Commission régionale de l'habitat a émis une réserve à cette validation. En effet, malgré la sollicitation des trois maires de la CAAB d'exonérer tout le territoire de Dugny du Supplément de loyer de solidarité (SLS), compte tenu du poids social qui pèse sur l'habitat de

la commune, celle-ci a été jugée irrecevable.

En définitive, sur les 12 quartiers proposés à l'exonération, seuls 6 ont été validés, à savoir : Allende, Langevin, Le Moulin, Larivière, Les Aigles, Les Acacias. A ces 6 quartiers s'ajoutent les quartiers classés en ZUS : Thorez, L'Eguillez, Saint-Exupéry et le Pont-Yblon, exonérés de fait.

Au total, à compter du 1^{er} janvier 2012, ce sont quasiment 63% des locataires de logements sociaux du territoire de la commune de Dugny qui seront exonérés du Supplément de loyer de solidarité.



Quartier Le Moulin



Quartier Langevin



Quartier Larivière

Le Supplément de loyer de solidarité est la somme qui s'ajoute aux loyers des locataires des logements sociaux dont les ressources viennent à dépasser les plafonds autorisés par leur attribution.

Un nouvel accueil au service logement

A compter du 1^{er} décembre 2011, le service logement met en place une nouvelle organisation pour vous accueillir.

Désormais, les dugnysiens qui souhaitent déposer une demande de logement social au service logement doivent prendre rendez-vous auprès du service, **par téléphone 01 49 92 66 01 ou au 01 49 92 66 56.**

Pour connaître la liste des pièces nécessaires à la constitution de votre dossier et télécharger le dossier de demande de logement social, consultez le **site Internet www.ville-dugny.fr, rubrique «santé et solidarité»** ou venir le chercher à l'accueil de la mairie.

Pour tout renseignement, une **permanence téléphonique est assurée tous les jours, sauf le mercredi et le jeudi après-midi.**

Le vendredi matin est consacré à l'accueil du public pour le retrait des dossiers et les demandes de rendez-vous ou de renseignements.



Jocelyne BARDIN
Adjointe au maire
Logement

Madame BARDIN, adjointe au logement, vous reçoit tous les matins sauf le mercredi sur rendez-vous pour vous accompagner dans vos démarches.

La prise de rendez-vous se fait chaque dernier vendredi du mois pour le mois suivant.

Calendrier du 1^{er} semestre

Vendredi 27 Janvier 2012

Vendredi 24 Février 2012

Vendredi 30 Mars 2012

Vendredi 27 Avril 2012

Vendredi 25 Mai 2012

Le recensement d'une partie de la population par l'INSEE est en cours sur Dugny Le point sur l'enquête

Dans le cadre du recensement organisé par l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE), du 19 janvier au 25 février 2012, une partie de la population dugnysienne, répartie sur 283 logements tirés au sort par l'INSEE, sera sondée par deux agents municipaux.

Les agents municipaux qui réalisent l'enquête pour le recensement, MM. Medhi Hafsi et Roger Pinaud, sont munis d'une carte de l'INSEE et sont soumis au secret professionnel.

Cette enquête est réalisée en plusieurs temps.

Du 6 au 13 janvier, les agents recenseurs ont effectué une tournée de reconnaissance pour vérifier les adresses sélectionnées par l'INSEE. Pour chaque logement enquêté, ils déposent un courrier explicatif sur le recensement.

A partir du 19 janvier, ils réalisent une tournée de collecte. Si vous êtes présents, ils vous remettent les documents nécessaires (feuille de logement, bulletin individuel et notice explicative). Ils peuvent vous aider à les remplir ou prendre un rendez-vous avec vous.

Si vous êtes absents, les documents seront déposés dans votre boîte aux lettres avec la date à laquelle l'agent repassera pour les récupérer. **Vous pouvez également les retourner à la mairie jusqu'au 24 février.**

Les réponses, déclaratives uniquement, resteront confidentielles, rigoureusement anonymes et destinées à l'INSEE pour établir des statistiques sur la population à Dugny.

Par ailleurs, l'INSEE met à disposition **des notices explicatives dans 27 langues**. Vous avez la possibilité de demander aux agents recenseurs les notices dans la langue que vous souhaitez.

Votre participation est essentielle et obligatoire.



Carte des agents recenseurs

Bon à savoir

- Le recensement est réalisé en fonction des adresses et non des quartiers ou des rues. Cette année, ce sont 283 logements qui seront recensés.
- Si vous êtes sondés cette année vous ne le serez plus durant les 4 prochaines années, à moins de déménager.
- C'est à vous de remplir les documents et non aux agents recenseurs. Cependant, ils peuvent vous aider à les compléter.

Pour obtenir des renseignements complémentaires, contactez la mairie au 01 49 92 66 53 ou par email à l'adresse www.insee2012@mairie-dugny.fr



9^{ème} concours des habitations fleuries Le temps des fleurs

Palmarès 2011

Le vendredi 16 décembre 2011, la Municipalité a organisé dans la salle des mariages, la remise des prix du 9^{ème} concours des habitations fleuries de Dugny. Les cinq premiers de chaque catégorie ont reçu des bons d'achat d'une valeur de 110 à 140 €.

Catégorie fenêtres :

- 1- M. ROBLEDO Laurent
- 2- M^{me} LEPETIT Liliane
- 3- M^{me} et M. SIEGLER GANDON
- 4- M^{me} DELMARQUETTE Marcelle
- 5- M. MORIN Jean-Pierre

Catégorie pavillons / jardins / terrasses :

- 1- M. et M^{me} GAULON
- 2- M. CHAMORET Jean
- 3- M^{me} ROSA Marcelle
- 4- M^{me} et M. ALBIER
- 5- M^{me} BELLINO Myriam

Catégorie

balcons / portes-fenêtres :

- 1- M^{me} AREZES Maria
- 2- M^{me} et M. EL MAHI
- 3- M^{me} CARRON Janine
- 4- M^{me} THONARD Nadia
- 5- M. WATBLED Roger

Catégorie

jardins familiaux :

- 1- M. DANGEARD Roland
- 2- M. ANDRE Robert
- 3- M^{me} ROUSSEL Monia
- 4- M. GUERREIRO Claude
- 5- M. NORMAND Claude

Mieux vivre dans notre quartier :

Embellissons, décorons et plantons au Pont-Yblon



Le lundi 12 décembre 2011, les ateliers de plantations des bacs au sein de la résidence du Pont-Yblon ont été inaugurés. Grâce à une participation financière du bailleur EFIDIS, les femmes, participant aux ateliers d'actions familiales, ont pu fleurir et décorer les jardinières situées devant le Pôle de services, en vue de contribuer à

l'embellissement du quartier et à l'amélioration de leur cadre de vie.

L'aménagement des bacs pour ces premières plantations a été pensé autour de la thématique de Noël et mêle rosiers de Noël, choux, petits sapins et chemin de bouchons de bouteille rouge...

Les différentes formes réalisées en bouchons blancs et paillettes de bois (étoiles, cœurs, triangles...) matérialisent le lieu où ont été plantés les bulbes de narcisses, tulipes et jacinthes que verront apparaître les locataires dès le mois de mars.

Ces ateliers de plantations seront poursuivis au cours de l'année 2012 et chaque habitant du quartier est invité à y participer.



Ramassage des encombrants

Simple et moderne comme un coup de fil !

Plaquette du tri
détachable



Depuis le 1^{er} octobre 2011, le ramassage des encombrants se fait sur rendez-vous.

Avec la mise en place par la Communauté d'Agglomération de l'Aéroport du Bourget (qui assure la lourde charge financière de ce service), du nouveau marché de collecte des déchets, il n'y a plus lieu de maintenir les anciennes habitudes de ramassage. Désormais, **les encombrants** (mobilier, sommiers et matelas, planches et objets en bois et métalliques, appareils électroménagers, gros emballages) **sont ramassés sur rendez-vous. Il vous faut appeler le 0 800 940 440**

du lundi au vendredi entre 8h et 18h (sauf les jours fériés). Ce numéro est gratuit à partir d'un poste fixe. L'opérateur vous indiquera le jour d'enlèvement devant votre domicile, et ce, sous 15 jours. Il peut également vous renseigner en cas de doute sur le poids, la nature, ou la quantité d'encombrants acceptés.

Ce système, plus souple, permet de lutter efficacement contre les dépôts sauvages, de libérer les trottoirs et se révèle plus efficace en terme de recyclage.



Le tri du papier dans toutes les classes...



Depuis le mois de décembre, les écoles de Dugny ont adopté le tri du papier. Des poubelles spéciales - avec couvercle jaune - ont été mises à la disposition des écoles. Pour sensibiliser les élèves et leurs enseignants, «l'ambassadeur du tri» a fait le tour des écoles élémentaires et maternelles pour expliquer le cycle du papier et l'importance du recyclage.

Les écoles sont de grandes consommatrices de papier et le papier est l'un des déchets le plus facile à recycler. C'est à partir de ce constat que les écoles et la Mairie se sont mobilisées sur le tri et ont débuté la chaîne du recyclage par les classes. Cette démarche éco-citoyenne s'inscrit en continuité des différentes actions menées sur la ville, et du salon du développement durable qui s'est tenu à Drancy. **L'objectif est de modifier en douceur, mais de manière efficace nos habitudes.**

Pour accompagner l'arrivée des «fameuses» poubelles, Medhi Hafsi, agent municipal et **ambassadeur du tri, est intervenu dans les écoles pour sensibiliser les jeunes au recyclage du papier.** De manière ludique et interactive, il explique les étapes du recyclage du papier et invite les enfants à fabriquer dans chaque classe une poubelle qui sera uniquement consacrée au papier. Par le thème du recyclage du papier, les enfants aborde la déforestation, la pollution, l'effet de serre, les inondations, les catastrophes naturelles, la production de CO2, etc.

Le 15 décembre, en présence de M. le Maire et de M^{me} Bonal, adjointe au Maire et déléguée aux affaires scolaires, chaque école a reçu les «très

attendues» poubelles jaunes destinées au papier usagé...



Parfaitement équipés, les élèves dugnysiens vont pouvoir participer au recyclage du papier et à la préservation de la nature.





Pour trier vos déchets...



Déchets non recyclables	
ORDURES MENAGERES	<p>Collecte Logements : 3 passages par semaine (lundi, jeudi et samedi) Pavillons : 2 passages par semaine (mardi - vendredi)</p> 
TRI SELECTIF	<p>Collecte Tous les mercredis</p>  
ENCOMBRANTS	<p>Collecte sous 15 jours sur appel téléphonique au n°vert 0 800 940 440 (appel gratuit)</p> 
DECHETS VERTS	<p>Collecte par Véolia 1^{er} et 3^{ème} mardi de chaque mois De début mars à fin novembre (fourniture et livraison des sacs par Véolia)</p> 
VERRE	<p>Collecte Dépôt volontaire dans les bornes</p>  
MEDICAMENTS	<p>Collecte Dépôt volontaire à la pharmacie</p> 
PILES ET BATTERIES	<p>Collecte Dépôt volontaire dans les divers points de collecte : airie, bâtiments publics (écoles, la Poste...)</p> 
BOUCHONS EN PLASTIQUE	<p>Collecte Dépôt volontaire dans les divers points de collecte : mairie, espace Victor Hugo, CMS.</p> 

Déchets non recyclables

Ce qu'on peut mettre dans les bacs
Bouteilles, flacons en plastique, bouteilles d'huile, boîtes métalliques, petits cartons, journaux, magazines, prospectus...

Les objets ramassés
Meubles divers (canapé, lit, matelas, chaise...), porte, fenêtre, ferraille, souche...
Chaque objet ne doit pas peser plus de 55kg

Ce qu'on peut ramasser
Feuilles, tontes, fagots en petite quantité.

Ce qu'on peut mettre dans les bornes
Bouteilles, bocaux, petits pots en verre sans bouchon, ni capsule, ni couvercle.

Les objets qui sont ramassés
Médicaments périmés ou non utilisés

Les objets qui sont ramassés
Piles et batteries usagées

Les objets qui sont ramassés
bouchons en plastique propres

Ce qu'il ne faut pas mettre dans les bacs
Pots de produits laitiers, polystyrène, sacs en plastique, boîtes contenant des restes, couches-culottes, verre...

Les objets non ramassés
Les équipements électriques et électroniques* (écran, ordinateur, lave-vaisselle, frigo...), les gravats, les déchets verts...

Ce qu'il ne faut pas mettre dans les bornes
Vaisselle, pots de fleurs, ampoules, miroirs, vitres...

ENCOMBRANTS

ATTENTION :
Les encombrants sont enlevés uniquement sur rendez-vous.
Un seul numéro gratuit du lundi au vendredi de 8h à 18h



* A l'achat d'un nouvel appareil, le magasin a l'obligation de reprendre votre ancien équipement qui sera recyclé.

Education

Scolarité

Les pauses méridiennes à l'école Jean Jaurès

Au menu : autonomie et créativité



Chaque midi, durant la pause du repas, les deux préaux de l'école Jean Jaurès sont investis pour proposer aux élèves différentes activités et animations : coloriage, collage, création, jeux de société, etc. A chaque coin de l'espace, les jeunes élèves se concentrent et partagent un moment de convivialité. Dans la cour, un atelier foot est également à leur disposition.

Ces pauses sont animées par des animateurs des accueils de loisirs de la ville, du personnel communal et des mamans qui souhaitent faire partager leur savoir créatif. Ces activités sont gérées par la Municipalité, qui a déjà expérimenté le principe sur les écoles Langevin et Wallon depuis la rentrée 2010.

Le self-service offre de la souplesse aux élèves. D'une part, ils peuvent déjeuner avec leurs amis qui ne sont pas dans la même classe. D'autre part, ils apprennent à gérer leur temps, entre les moments de

Depuis la rentrée du mois de septembre, les élèves de l'école Jean Jaurès profite d'un nouveau self et de la mise en place de pauses méridiennes au cours desquelles des activités de loisirs leur sont proposées.

repas et les moments d'ateliers, car ceux-ci sont ouverts en continu entre 11h30 et 13h15.

Ce système ravi les enfants qui passent d'un atelier à l'autre et profitent de ce moment de pause pour laisser s'exprimer leur créativité.



A retenir :

A la demande de l'Inspection de l'éducation nationale, il n'y aura pas de classe le vendredi 18 mai 2012. Cette journée sera récupérée par anticipation le mercredi 16 mai 2012.

Le point sur la restauration scolaire

990 enfants dugnysiens fréquentent les 6 réfectoires de la ville.

Parmi eux, 627 élèves des classes élémentaires bénéficient de la gratuité des repas qui est prise en charge par la Communauté d'Agglomération de l'Aéroport du Bourget. Ce principe de gratuité est en place depuis le 1^{er} janvier 2009. Auparavant, les parents acquittaient entre 1,80 et 3,10 euros par repas.

Les déjeuners sont élaborés par la société Sodexo. Les élèves de maternelle sont servis à table, tandis qu'en élémentaire, la restauration se fait en self-service. Les enfants ont le choix entre 2 entrées, 2 fromages et 2 desserts.

L'inscription est obligatoire et se fait auprès du service de la logistique scolaire - Espace Victor Hugo - 01 49 34 11 53.



Leçons de science

Depuis le mois d'octobre, Dugny compte parmi ses habitants deux jeunes élèves de la prestigieuse école d'ingénierie Polytechnique. Dans le cadre de leur stage de première année de formation, Jonas Botbol et Jean-Philippe Tapko interviennent dans les classes des écoles et du collège sur des projets scientifiques montés par les enseignants.



Un lycée de pointe à Dugny

Au mois d'octobre, notre célèbre lycée François Rabelais a fait peau neuve. De nouveaux locaux ont été inaugurés... Ceux-ci, modernes donnent une nouvelle envergure au lycée, qui se place comme l'un des lycées d'excellence dans l'hôtellerie. C'est également, l'unique du département à proposer ces formations. Par ailleurs, depuis septembre, le lycée n'est plus que consacré à l'hôtellerie et à la restauration.

Le secteur de l'hôtellerie-restauration est un secteur porteur. Chaque semaine, plusieurs milliers d'offres d'emploi sont proposées dans l'ensemble de la France. La cuisine est un secteur qui attire, mais le secteur du service, plus méconnu, est aussi très intéressant et très porteur.

Aujourd'hui, **le lycée accueille 480 élèves et apprentis du CAP au BTS en hôtellerie et restauration, dont un peu moins d'une dizaine de dugnysiens, mais 90% des jeunes viennent du département de la Seine-Saint-Denis.** Le lycée propose également une licence pro en lien avec l'IUT de Paris 13.

Les travaux ont permis la création de 3 000 m² supplémentaires grâce à la construction d'une nouvelle aile. Cela permet d'avoir **7 cuisines professionnelles, une salle d'œnologie,**

trois restaurants et un amphithéâtre.

A terme, le lycée pourra accueillir 560 personnes en même temps et ainsi ouvrir d'autres formations en apprentissage, en continue ou des mentions complémentaires.

Le lycée Rabelais a une excellente réputation en Région parisienne. Les élèves effectuent leurs stages dans des établissements prestigieux de très haut niveau professionnel. Le Crillon, le Meurice, le Shangri la, les ministères : les plus grandes maisons leur ouvrent leurs portes. De plus, ils sont sollicités pour réaliser des prestations extérieures, telles que tenir un stand au Salon de l'agriculture. Les élèves ont également une véritable ouverture à l'étranger puisqu'ils peuvent faire leurs stages aux quatre coins du monde (Espagne, Allemagne, Angleterre, Maroc, Mexique, Chine, etc.).

Les restaurants vous ouvrent les portes...

Pour former au mieux les élèves, des mises en condition ont lieu chaque jour, dans les trois restaurants du lycée. Et, les clients sont attendus... **N'hésitez pas à réserver un déjeuner ou un dîner gastronomique au lycée. Les restaurants sont ouverts tous les midis et les jeudis et vendredis soirs, mais uniquement sur réservations. Celles-ci sont à prendre en contactant le lycée au 01 49 92 90 90.** Les menus et les thèmes des soirées sont consultables sur le site internet : www.rabelais-ac.creteil.fr. Parmi les thèmes proposés : «*en revenant des Indes*», «*de l'autre côté des Alpes*», «*la Saint-Patrick*», «*la cuisine de rue*», «*jeux et casino*», «*les cabarets*» avec la présence de danseuses, et bien-sûr des menus traditionnels autour des régions de France.

Pour les jeunes, ces repas «en condition» sont un excellent entraînement. Ils y apprennent la rigueur, le goût de l'effort, le savoir-être et le savoir-faire... Et, pour les «clients», un déjeuner au lycée Rabelais permet de faire l'expérience de la cuisine gastronomique à moindre frais.



Tous les élèves de première année de Polytechnique doivent effectuer un stage de 8 mois. La majorité d'entre eux le fait dans le secteur de la Défense nationale, d'autres, comme **Jonas et Jean-Philippe, choisissent un stage civil et interviennent donc auprès des élèves de quartiers difficiles.** En effet, depuis une dizaine d'années, l'école Polytechnique développe des programmes pour «l'égalité des chances». Ces stages sont menés en partenariat avec l'Inspection de l'éducation nationale. **De la maternelle au collège, nos jeunes polytechniciens interviennent dans une dizaine de classes chacun.** Et, ils sont présents sur les différentes villes de la CAAB. **Durant le stage, la Mairie met à leur**

disposition un logement.

Les jeunes étudiants trouvent les élèves «réceptifs». Les thèmes abordés sont très divers et à l'initiative des professeurs. Avec une classe de maternelle, Jean-Philippe travaille sur «le solide et le liquide» ; dans une des classes de Jonas, les élèves ont pour objectif de construire une station météo... De multiples projets tels que ceux-ci seront développés dans le cadre de ce partenariat jusqu'au mois d'avril.

Cette collaboration est une expérience riche et intense. Et, peut-être fera-t-elle naître des vocations d'ingénieurs chez nos jeunes élèves...

Education

Santé



Françoise VILLENEUVE
Adjointe au maire

Affaires sociales et santé



Merci aux donneurs !



Le samedi 19 novembre, une collecte de sang était organisée à Dugny. Cette collecte de proximité a été un véritable succès. Environ 70 personnes se sont déplacées, parmi elles 51 personnes ont pu être prélevées et 13 étaient de nouveaux donneurs. Le personnel de l'Etablissement Français du Sang était très satisfait de cette opération. Nous remercions vivement les personnes qui se sont déplacées pour participer à cet acte citoyen.

Cet évènement nous donne l'occasion de faire le point sur le don du sang, pour être chaque année, plus nombreux à y participer.

DONNER SON SANG • POURQUOI ? COMMENT ?

POURQUOI ?

En France, le don de sang est gratuit. **C'est un acte citoyen et solidaire.** Chaque année, plus de trois millions de dons de sang sont effectués en France. **Ils permettent de soigner un million de malades par an.** Les produits sanguins sont utilisés pour répondre aux besoins de personnes souffrant de maladie du sang, ou de certains cancers et dans des situations d'urgence lors d'hémorragies suite à une intervention chirurgicale ou un accouchement.

COMMENT ?

L'Etablissement Français du Sang (EFS) a le monopole des activités de transfusion sanguine, de la collecte à la distribution des produits sanguins. Il approvisionne plus de 1 900 hôpitaux et cliniques.

Il existe 153 sites fixes pour donner son sang. La liste de ces sites est disponible sur le site internet de l'EFS.

Les dugnysiens peuvent donner leur sang à l'hôpital Avicenne de Bobigny.

Par ailleurs, 40 000 collectes mobiles sont organisées chaque année.

Nous possédons 4 à 6 litres de sang dans le corps. Le sang est formé à 55% de plasma, et 45% de globules rouges et de plaquettes. Les dons peuvent être dissociés bien que le don le plus courant soit le don de sang total.

On prélève entre 400 et 500 ml de sang, en fonction du volume sanguin du donneur. **Une femme peut donner son sang 4 fois par an, un homme 6 fois, en respectant un délai d'au moins 8 semaines entre chaque don, mais les dons de plaquettes peuvent être un peu plus réguliers.**

Le plasma est utilisé pour les grands brûlés, les hémophiles, les troubles de la coagulation, les déficients immunitaires et en chirurgie. Il est conservé congelé pendant un an.

Les globules rouges sont essentiellement utiles aux maladies du

sang et aux hémorragies. Ils sont conservés 42 jours à 6°. Les plaquettes servent à la coagulation. Elles se conservent 5 jours à 22° et sont utilisées dans le cadre des cancers du sang et les leucémies.

QUELLES SONT LES CONDITIONS POUR DONNER SON SANG ?

- être âgés de 18 à 70 ans ;
- peser plus de 50 kg ;
- ne pas être anémié.

La première fois que l'on donne son sang, une prise de sang est réalisée et un entretien avec un médecin de l'Etablissement Français du Sang permet de vous déclarer «apte». Il faut vous munir de votre carte d'identité.

QUELLES SONT LES CONTRE-INDICATIONS AU DON DE SANG ?

Il existe certaines contre-indications au don de sang, qui visent à la fois à protéger la santé des donneurs et celle des receveurs. Elles concernent trois aspects :

- l'état général du donneur (poids supérieur à 50 kg, bon état général de santé...);
- les infections en cours (grippe...);
- Certains séjours à l'étranger.

<http://www.donusang.com/>
Hopital Avicenne de Bobigny
125, rue de Stalingrad
Bobigny - 01 48 95 55 55



DON D'ORGANES

POUR SAUVER DES VIES
IL FAUT L'AVOIR DIT



Le don d'organes et de tissus, parlez-en !

Le don d'organes est un don très important. La technique de greffe est de mieux en mieux maîtrisée. **Le rein, le foie, le cœur et les poumons pour les organes, la cornée et la peau pour les tissus sont les greffes les plus courantes.**

Chaque année plus de 4 500 greffes d'organes sont réalisées mais il manque encore des donateurs et souvent parce que le sujet n'a pas été abordé avec ses proches. **Aussi, si vous souhaitez être donneur d'organes, parlez-en avec vos proches ou ayez toujours sur vous un papier autorisant le prélèvement ou la carte nationale de donneur.**

Bon à savoir :

- Concernant le don d'organes il existe le **consentement présumé**. C'est-à-dire que si, de votre vivant, vous ne vous inscrivez pas au **registre national des refus**, vous pouvez être prélevé. En absence de cette opposition formelle, c'est la famille qui décide.
- Le prélèvement ne peut être réalisé que lorsque la mort cérébrale a été déclarée. Aussi, moins de 1 % des personnes décédées peuvent être prélevées.

En France, en 2009, 14 400 personnes ont eu besoin d'une greffe d'organes mais seulement 1/3 d'entre elles ont pu être greffées.

Pour plus d'informations, consultez le site <http://www.dondorganes.fr/>

Il est plus facile d'en parler quand on est informé.

Le saviez-vous ?

Le système ABO et le système rhésus définissent la compatibilité de base entre deux individus.

Le système ABO comporte quatre groupes sanguins : A, B, O et AB. Quant au système rhésus, il détermine si un individu est RhD positif ou négatif.

La combinaison de ces deux systèmes permet de classer les différents groupes sanguins : A+, A-, B+, B-, AB+, AB-, O+, O-. Les groupes A et O sont les plus fréquents en France ainsi que Rh+.

Dans la majorité des cas, un receveur sera transfusé avec les globules rouges d'un donneur de son propre groupe sanguin. Cependant, les personnes de groupe O sont dites «donneurs universels», ce qui signifie qu'elles peuvent donner leur sang à tout le monde, tandis que les personnes du groupe AB+ sont «receveurs universels».



Du nouveau aux ateliers d'actions familiales... Place aux «jeudis des savoirs»!

Pour l'année 2012, les ateliers d'actions familiales innovent. Chaque mois, une thématique différente sera mise en place. De plus, le jeudi, un nouvel atelier, autour de rencontres de professionnels, est proposé.

Les ateliers d'actions familiales sont conçus autour des ateliers créatifs, des ateliers d'accès au droit et des ateliers socio-linguistiques. Et, cette année, deux nouveautés viennent enrichir leurs actions.

D'une part, des thématiques mensuelles définies selon le «Projet de Ville 2011-2014» accompagnent les ateliers. Ainsi, la parentalité, la place de la femme, la formation, l'accès à l'emploi, le développement durable, la biodiversité, le sport, la santé, le bien-être, la scolarité, la solidarité sont des thèmes qui, selon les mois, seront développés dans les ateliers.

D'autre part, une fois par mois, les personnes fréquentant les ateliers socio-linguistiques et les ateliers créatifs se rassemblent pour rencontrer un professionnel dont le secteur d'activité est la citoyenneté et/ou l'accès aux droits. La semaine de la citoyenneté, notamment par le biais du forum du 15 novembre, a permis une bonne mobilisation de différents partenaires pour lancer ces «**jeudis des savoirs**».

Parmi les partenaires intéressés qui participeront, notons la CAF, la CRAMIF, une conseillère en économie sociale et familiale, professionnels de santé, un juriste, un conseiller pôle emploi, la Police nationale. Les autres jeudis sont consacrés à l'échange et au partage de savoirs sur des thématiques choisies. Ils pourront également être consacrés à des sorties à visées pédagogiques axées sur le thème défini dans le mois.

Ainsi, le mois de janvier était consacré aux «galettes du monde», ce qui a permis d'aborder sur quatre jeudis, la question de l'alimentation et de l'équilibre alimentaire avec la diététicienne de la ville, réaliser un livre de recettes, organiser une visite des personnes âgées isolées prises en charge par le service d'aide à domicile pour leur offrir des galettes, et enfin partager un après-midi gourmand et familial.

Par ailleurs, les ateliers créatifs vont s'enrichir de nouvelles activités, dont la couture et le crochet.

Ces différents ateliers sont des outils d'intégration et de communication. Ils permettent aux participants de s'intégrer à la vie dugnysienne et citoyenne.

A savoir :

Pour les rejoindre il suffit de s'inscrire avec un justificatif de domicile lors des ateliers.

Pour plus de renseignements, contactez le CCAS au 01 49 92 66 66, ou rendez-vous au foyer Gaston Dutour (2 rue Georges Guynemer) les mardis, jeudis et vendredis.



En direct...

Avec Marie-Elodie Bakir,
nouvelle responsable du PAJ



En 2012, le service jeunesse s'est enrichi d'un Point accueil jeunesse (PAJ) qui a pour mission l'orientation et l'insertion professionnelle des jeunes de 18 à 25 ans. Rencontre avec Marie-Elodie Bakir, responsable de l'espace situé au foyer Gaston Dutour.

Quel parcours vous a conduit à devenir responsable du PAJ de Dugny ?

Je viens du secteur de l'animation loisirs. J'y ai fait des séjours avec des jeunes en difficulté. Mais j'avais envie de travailler dans des structures où je pouvais travailler sur le long terme avec les jeunes et pas 2 ou 3 semaines par an comme lors de ces séjours. J'ai donc préparé le diplôme «BPJEPS animation sociale», qui m'a permis de faire un stage à la direction jeunesse d'Épinay-sur-Seine où j'ai suivi les jeunes toute l'année et travaillé en parallèle avec le Point Information Jeunesse (PIJ). Ainsi, j'ai pris en main l'insertion professionnelle et la réinsertion scolaire de ces jeunes.

Quelles sont les fonctions et missions du PAJ ?

Le PAJ a pour principale mission l'insertion professionnelle des jeunes âgés de 18 à 25 ans, mais je peux intervenir également auprès des jeunes qui cherchent des stages de 3^{ème} et aider un jeune de 25 ans qui n'a pas encore d'emploi. L'idée est de prendre du temps avec eux, le temps de discuter de leurs orientations et des moyens de parvenir à un emploi. Les jeunes peuvent prendre rendez-vous avec moi ou directement passer au foyer. Surtout, ils peuvent venir faire et envoyer des CV et des lettres de motivation. On peut s'entraîner aux entretiens d'embauche et téléphoniques. Le PAJ dispose de la documentation du CIDJ sur l'orientation scolaire, la formation et sur ce qui existe à l'étranger.

De plus, ayant des connaissances dans le domaine de la santé, je peux apporter des informations aux jeunes sur des questions de sexualité, de drogue, de tabac, d'alcool...

Le PAJ est un point relais et de proximité, pour bien cibler la demande du jeune, l'aider et l'orienter vers les structures adéquates.

Pour rencontrer Marie-Elodie Bakir, contactez le service des sports au 01 43 11 32 60. Le PAJ est ouvert du lundi au samedi matin au foyer Gaston Dutour (2 rue Georges Guynemer) et le jeudi au Pôle de services du Pont-Yblon.

NOUVEAU
A partir de janvier 2012

Une question ? une idée ?

Point Accueil Jeunesse

Le PAJ est à votre service !
Rédaction de CV et lettres de motivation - Orientations scolaires et professionnelles - Entretien avec entreprises téléphoniques et lors entretiens d'embauche - Aide aux montages de projets - Aide à l'insertion - Sensibilisation et prévention santé...

Ouverture au public
Lundi 13h30 - 19h
Mardi 17h - 19h
Mercredi 13h30 - 19h
Jeudi permanence au Foyer Yblon 13h30-19h
Vendredi 9h-12h et 13h30-19h
Samedi 9h-12h

Point Accueil Jeunesse
Foyer Gaston Dutour
2, rue Georges Guynemer
93440 Dugny • 01 43 11 32 60

Tous les mardis matins La mission locale à l'écoute



Tous les mardis matins, Gaëlle Aimée, conseillère en insertion professionnelle, reçoit les jeunes dugnysiens pour les informer et les orienter vers les services de la mission locale intercommunale qui se situe à La Courneuve.

Les missions locales ont pour objectif d'aider les jeunes à s'insérer professionnellement. Elles ont été pensées pour apporter une information

personnalisée aux jeunes âgées de 16 à 25 ans, sortis du système scolaire et en recherche de formation ou d'emploi, ainsi qu'aux jeunes salariés. «Certains problèmes que le jeune peut rencontrer dans sa vie sociale, peuvent être des freins à son insertion professionnelle. Notre spécificité est de prendre le jeune dans sa globalité, à savoir sa situation financière, familiale, sa santé, ses conditions de logement. [...] L'objectif final étant d'obtenir un emploi durable, c'est-à-dire un CDD de plus de 6 mois» explique Gaëlle Aimée.

En 2011, 113 jeunes dugnysiens étaient suivis par la mission locale intercommunale de La Courneuve.

Tous ont commencé par assister à la réunion d'information, que propose Gaëlle Aimée, le mardi au «Pôle Jeunesse» de la Direction des activités de loisirs et de sports (DALIS) de la ville. Il s'agit d'une réunion de groupe pour présenter la mission locale et les services qu'elle propose, et procéder à l'inscription des jeunes. A l'issue de cette réunion, un premier rendez-vous est fixé avec un conseiller de la mission locale, au plus tard dans les 15 jours qui suivent l'inscription. Tous les rendez-vous se déroulent à la mission locale intercommunale de La Courneuve. Cette structure dispose également d'un espace documentaire, de téléphones et d'ordinateurs en libre accès.

Des ateliers thématiques sont proposés aux jeunes : atelier axé sur l'alternance, atelier CV, atelier lettre de motivation. De plus, tous les lundis et vendredis, des ateliers recherche d'emploi sont accessibles aux jeunes, avec la présence d'une conseillère qui les guide dans leurs recherches et leurs candidatures.

La mission locale propose également des dispositifs pour élaborer des projets professionnels avec stages en entreprise.

Pour vous inscrire à la réunion d'information collective qui a lieu tous les mardis à 9h30, contactez le Service des sports au 01 43 11 32 60.

Mission locale intercommunale
91-93 avenue de la République
93120 La Courneuve
01 48 38 51 07

Education

Sports et loisirs



L'Espace jeunes toujours plus dynamique !

Un échange gagnant

L'année dernière, la Municipalité a mis en place un projet avec les jeunes qui fréquentaient l'Espace jeunes : en échange de leur participation bénévole aux différents événements de la ville, la Mairie leur finançait un séjour.

Dans le cadre de l'Espace jeunes, un «comité consultatif» formé par des jeunes a été mis en place pour échanger sur leurs projets. Aussi, ont-ils eu l'idée de construire ce projet de bénévolat. Celui-ci a été proposé à une dizaine de jeunes prêts à s'investir... L'idée était de construire un projet dans une dynamique citoyenne et de participer à la vie locale tout en tenant compte que les jeunes aiment voyager.

Lors du festival des jeux, au mois de mai, ils ont rempli leur première mission en tenant plusieurs stands d'activités. Leur présence et leur dynamisme ont été salués par les dugnysiens et les organisateurs de l'évènement.

Puis, tout au long de l'année et des activités qui se déroulaient sur la ville, ils remplissaient d'autres missions d'animation. Vous avez pu les croiser lors de Dugny fête ses quartiers, les fêtes de quartier d'Allende et du Pont-Yblon, au Forum des associations et lors de la Course des 3 côtes où ils étaient signaleurs.

En contre partie, ils ont pu partir en

mini-séjour. Ils ont choisi de partir 3 jours au mois d'octobre à Fort Mahon où ils ont pu jouer au Laser blade ou faire de l'accrobranche.

Ce projet est un véritable succès ; pour preuve, il sera reconduit en 2012.

Les jeunes bénévoles se sont réellement investis. Pour eux, qui ne sont pas encore en âge de travailler, ce fut une première expérience de responsabilité, notamment auprès des enfants. Ils se sont sentis utiles et considérés... Ils se sont vraiment pris au jeu !



L'Espace jeunes vous attend...

ESPACE JEUNES de 13 à 17 ans

MERCREDIS ET SAMEDIS

NOUVEAU

A partir du mercredi 28 septembre de 13h30 à 18h00

Foyer Gaston Dutour

Activités manuelles, activités sportives, activités éducatives, activités scientifiques et techniques

Renseignements • Inscriptions
Direction activités loisirs et sports • 12 av. Ambroise Croizat de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30 • Tél. : 01 43 11 32 60

Pour poursuivre toute l'année la dynamique de l'Espace jeune, depuis le mois de septembre, un espace dédié au 13-17 ans est ouvert tous les mercredis et samedis après-midi à l'espace Gaston Dutour.

Deux animateurs sont présents pour accompagner les jeunes dans la définition de cet espace car l'objectif est de construire le planning des activités avec les jeunes, en fonction de leurs attentes et leurs demandes. Cet espace est à eux et c'est à eux d'en construire le «contenu». Jeux de société, musique, moments d'échanges et de discussions, sorties à la piscine, soirées théâtre... **L'Espace jeunes accueille toutes vos envies.... Place à l'imagination !**

L'Espace jeunes est ouvert le mercredi et le samedi de 13h30 à 18h au Foyer Gaston Dutour, rue Georges Guyemer ; et pendant les vacances scolaires de 9h à 12h et de 13h30 à 18h au préau de l'école Jean Jaurès.

Les inscriptions se font à la Direction des activités de loisirs et de sport
12 avenue Ambroise Croizat
Tél. 01 43 11 32 60

Droit d'inscription pour un an : 12,20 €
Carte de 5 sorties : 10,40 €
Carte de 10 sorties : 20,80 €

du 24 au 28 octobre et du 19 au 31 décembre Semaines du bien-être

Les vacances de la Toussaint et de Noël ont été l'occasion d'organiser des semaines dédiées au bien-être pour les jeunes de 13 à 17 ans.

Différents ateliers, notamment de danse et d'initiation au Yoga animés par les associations dugnysiennes étaient proposés. Ceux-ci étaient couplés par des activités sportives tel que le tennis. De même, ils ont participé à un atelier cuisine, dirigé par la diététicienne de la ville, dont l'objectif était de préparer un sandwich équilibré. Et, pour finir en beauté, rien ne vaut une sortie au hammam...



Dugny honore ses sportifs

Principales récompenses :

Le sportif de l'année 2011 : Benjamin Berthelot membre de la section USD Karaté

Sportifs récompensés :

- Basket Ball de Dugny : Nathan Astride
- Dugny Step Dance : le groupe «intermédiaires jeunes-adultes» dans la spécialité hip-hop
- Karaté (USD) : Benjamin Berthelot et Nicolas Rozotte
- Sporting Club de Dugny (SCD) : l'équipe U13
- Taekwondo de Dugny (TKD) : Sophia Mélica
- Tennis Club de Dugny (TCD) : Olivier Houdemer et Manuel Lirette

Dirigeants méritants :

- Taekwondo de Dugny (TKD) : Grégory Talbot
- Tennis club de Dugny (TCD) : Georges Brogniart

Remerciements :

- Foot salle Dugnysien : Faouzy Guellil
- Sporting club de Dugny (SCD) : Bernard Feltn

Challenge du fair-play :

- Basket Association de Dugny : Carl Cephas



Le vendredi 9 décembre, la Municipalité organisait « La soirée des sportifs » pour mettre à l'honneur les compétiteurs dugnysiens et les cadres dirigeants des associations sportives de Dugny. Au cours de cette soirée, le sportif de l'année 2011 a été désigné. Il aura pour mission de représenter le sport dugnysien dans toutes les opérations sportives conduites sur la ville. C'est le jeune Benjamin Berthelot, membre de l'USD Karaté qui assurera cette tâche honorifique.

La Municipalité a organisé la 1ère édition de la «cérémonie des sportifs»: pour soutenir et encourager l'action socio éducative et sportive des associations dugnysiennes, honorer et féliciter les sportifs locaux pour leurs résultats et leurs exploits, ainsi que les éducateurs et dirigeants méritants de l'année.

Un comité de distinctions honorifiques, composé d'élus et de représentants des associations locales, s'est réuni en vue de valider les candidatures méritantes présentées par les associations sportives et de désigner, à l'issue d'un vote, le sportif de l'année 2011.

Cette distinction a été remise à **Benjamin Berthelot, au regard de ses performances sportives mais également de ses qualités morales qui font de lui un exemple pour le milieu sportif et les jeunes dugnysiens.** En tant que «sportif de l'année», il aura pour mission de représenter le sport lors des manifestations de la ville et sera susceptible de parrainer des épreuves, des stages, des remises de prix, etc.



Stages Sportifs Prochains rendez-vous...

- du 20 au 24 février
- du 16 au 20 avril

Pour les 6-16 ans
Hip-Hop, Basket-ball,
Football, Judo, Karate,
Taekwondo...
de 9h30 à 16h30
(accueil de 8h à 9h30 et
de 16h30 à 18h)

Merci à la fondation Luc Besson !

Au moment de Noël, la fondation Luc Besson offre de nombreux lots culturels (livres, albums de coloriage, etc.) aux enfants, à la demande de la Municipalité. Ainsi, des livres ont été remis aux élèves fréquentant l'accompagnement scolaire et, **le 14 décembre, dans le cadre de la ludothèque, de nombreux lots ont été remis aux enfants lors d'un goûter familial.**

La féerie du cirque

Le 30 novembre, la Municipalité a offert des places aux dugnysiens des accueils de loisirs et de la ludothèque familiale. **250 enfants et parents se sont émerveillés des acrobaties et des facéties du cirque Pinder.**



Toujours plus de succès pour la ludothèque familiale du Pont-Yblon

Durant les vacances de la Toussaint, la ludothèque a su séduire les Dugnysiens... Ils sont venus nombreux jouer en famille et partager des moments de convivialité.

La session des vacances s'est achevée par une soirée halloween qui a rassemblé 200 personnes. Un grand merci aux mamans qui ont réalisé des gâteaux et des soupes - notamment au potiron. Tout était délicieux !



Du côté des associations

Club Gaston Dutour

Toujours en forme !



Membres du bureau lors des anniversaires des adhérents nés les mois de mai, juin, juillet et août animés par Olivier Selac, accordéoniste, le 13 octobre 2011.

Le 17 octobre 2011, au Palais des Congrès les membres du club ont assisté au spectacle «Les flammes de Paris 1789».

Le 17 novembre 2011, le club a fêté l'arrivée du beaujolais nouveau par un apéritif dinatoire.

Avec succès, Le marché de Noël, a eu lieu au club le **samedi 26 novembre 2011**.

Le 28 novembre 2011, 81 adhérents se sont rendus en Picardie à «La Belle Epoque» pour un déjeuner spectacle dancing et sont revenus ravis.

Quelques adhérents sont partis du **3 au 8 décembre à Barcelone** en Espagne pour la découverte des marchés de Noël catalans et pour conclure, **le 15 décembre 2011**, le club a fêté Noël à Maroilles au «Verger Pilote» lors d'une journée de réjouissances et d'émotion. 86 adhérents ont dîné et dansé avec un orchestre musette puis, en présence du père Noël, un cadeau a été remis à chacun. L'enthousiasme était général !

Pour 2012, nous prévoyons un voyage au Pays-Bas fin avril-début mai «Spécial Floriade 2012». La Floriade est une exposition mondiale d'horticulture qui a lieu tous les 10 ans.

Le 26 janvier 2012 nous avons fêté l'anniversaire des adhérents nés en septembre, octobre, novembre et décembre 2011, animé par Olivier Selac accordéoniste.

Notre animatrice prépare un café-théâtre avec des adhérents motivés qui aura lieu **le 9 février 2012**.

Le 17 février 2012, nous réaliserons une sortie au Zénith de Paris pour un spectacle «SPEED» d'Holiday on Ice, qui ouvre de nouveaux horizons au spectacle sur glace totalement inédit avec des danseuses venues tout droit de Las Vegas, d'acrobates volants et de motards chevronnés et intrépides.



SC Dugny

«Respect tout terrain !»

Cette saison, nous rencontrons **une forte augmentation des licenciés, nous passons de 250 à 350 adhérents**. Celle-ci est due à une forte demande d'inscriptions à l'école de football, tant et si bien que nous avons dû limiter les inscriptions des personnes ne résidant pas à Dugny pour pouvoir accueillir tous les Dugnysiens.

La nouveauté, cette saison, c'est la mise en place du «respect tout terrain» avec, tous les mercredis avant chaque séance, des questionnaires et des quizz des thématiques différentes, sur l'environnement, les risques du tabac, etc.

En plus des interventions, nous mettons en place des challenges, avec des questions sur ces différents thèmes où les adhérents peuvent gagner de nombreux lots.

USD karaté

De mieux en mieux chaque année !

Excellente rentrée 2011 pour l'USD KARATE qui propose une activité adaptée à tous et accueille à partir de 3 ans des adhérents toujours plus nombreux.

Soucieux des difficultés économiques de la population, l'USD propose d'ailleurs le tiers-payant aux familles bénéficiaires du pass'sport loisir.

Aux cours d'éveil, les petits de 3 à 5 ans découvrent au travers de jeux ludiques l'esprit sportif, la discipline et s'initient à la motricité et la coordination des mouvements.

Aux cours de karaté, enfants, adolescents et adultes s'initient à la pratique du shotokan. Ils y trouvent leur voie et s'enrichissent des valeurs éducatives du Code Moral.

Au cours de la section Fitness, qui accueille de nombreuses dugnysiennes, «remise en forme» et «bien-être» sont les maîtres mots dans une ambiance détendue et dynamique.

Sur le plan compétitif, la saison a démarré sur les chapeaux de roue. Au championnat départemental, le 4 décembre, nous avons remporté 3 médailles d'or (Julie BERTHELOT, Mariama SOALI et Coraline MILCENT) et



3 médailles de bronze (Nawal et Nora EL KACHOUTI en combat et Julie BERTHELOT en kata). De plus, les compétiteurs se sont distingués par un comportement et un fair-play exemplaires.

Le 11 décembre l'USD a remporté 1 médaille d'argent (Alexis BERTHELOT) et 2 médailles de bronze (Soukaïna AISSARY et Benjamin BERTHELOT) en kata.

Par ailleurs, deux de nos membres ont été mis à l'honneur par la Municipalité lors de la soirée des sportifs du vendredi 9 décembre : Nicolas ROZOTTE et Benjamin BERTHELOT, également élu «sportif de l'année».

Comme l'an passé, le club présentera sa discipline lors des stages sportifs de la ville.



Restos du Cœur Atout cœur !

Le 28 novembre les «Restos du cœur» sont entrés dans leur 27^{ème} campagne. Dans le local mis à leur disposition par la Municipalité, l'équipe de dirigeants bénévoles de Dugny accueille les familles en difficulté et distribue des repas tous les lundis et jeudis matins.

L'an dernier, les «Restos du cœur» ont distribué 109 millions de repas sur l'ensemble du territoire français et, à Dugny, 150 familles ont bénéficié des dons de l'association.

Pour s'inscrire, il faut se présenter au local, situé au 5 rue Larivière. Une carte permettant de bénéficier de l'aide alimentaire y est délivrée. Elle est valable pendant toute la durée de la campagne.

Les menus ont été pensés par l'association pour être équilibrés ; ils sont également adaptés aux personnes qui ne mangent pas de porc ou de viande.

Des produits pour bébés (couches, lait en poudre, petits pots) sont distribués le jeudi matin.

Une fois par mois, des produits d'hygiène (dentifrice, shampoing, rasoir, etc.) et une fois tous les trois mois des produits d'entretien (lessive, produits nettoyants) sont également distribués.

Par ailleurs, une ou deux fois durant la campagne, une coiffeuse retraitée et bénévole propose des coupes aux personnes bénéficiaires. Elle installe son salon dans la cour et ceux qui le souhaitent passent entre ses mains expertes. Un soin difficile à s'offrir quand on est dans la nécessité et qui pourtant est «bon pour le moral».

Au mois de mars, une collecte est organisée dans les deux supermarchés de la ville. L'année dernière, les restos ont récolté 750 kg de dons. Pour une ville de la taille de Dugny c'est un chiffre conséquent. «Les gens sont généreux, ils se rendent compte des difficultés» explique M^{me} Marchand, responsable de l'association locale.

La campagne des «Restos du cœur» se déroule jusqu'à fin mars. Durant le reste de l'année la structure fonctionne en «inter-campagne» pour aider les plus démunis.

5 rue Larivière - 01 48 37 69 33 • Distribution alimentaire les lundis et jeudis de 8h30 à 11h



FNACA

Le 5 novembre la Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc et Tunisie a organisé son traditionnel loto avec beaucoup de succès. De nombreux lots étaient à gagner. **Comme chaque année, la FNACA sera présente pour la cérémonie du 50^{ème} anniversaire du cessez le feu du 19 mars 1962 en Algérie.**

USD Yoga

Le 23 novembre 2011, l'USD Yoga proposait un stage sur le thème de la vitalité animé par le professeur David Schmit, diplômé de l'école Van Lysbeth. **Ce stage a été un véritable succès et 15 personnes y ont participé. Il s'est terminé par un repas indien convivial offert aux adhérents.**

Pour toutes les personnes qui souhaiteraient nous rejoindre, nous vous rappelons que **les cours de yoga ont lieu le mardi soir de 19h30 à 21h dans le préau de l'école Joliot-Curie. Les inscriptions peuvent se faire sur place.**

Les cours dispensés par David Schmit sont des cours d'Hatha Yoga, un yoga concret et pratique, immédiatement utilisable qui ne cherche pas une musculature imposante, mais qui agit en profondeur sur les organes, le système nerveux, la respiration. L'accent est mis sur la concentration et sur des postures adaptées à tous.

Vous êtes les bienvenus, nous sommes toujours heureux d'accueillir de nouveaux adhérents !



Activités de l'USD JUDO



Le Samedi 26 novembre, le club de Rosny a organisé une animation Judo pour tous les enfants nés de 2002 à 2006, avec la présence d'athlètes de l'équipe de France judo.

Pour l'occasion, les enfants du club de Dugny ont fait le déplacement. Encadrés par des «ceintures noires», ils ont évolué sur les tapis, faisant tour à tour différentes prestations de judo et ont été récompensés par une médaille.

Le dimanche 27 novembre, les enfants du club de Dugny ont ainsi participé à leur première compétition de la saison, le tournoi Rosny.

Les résultats sont positifs et encourageants. Félicitations !

Résultats catégorie benjamin(e)s :

Chez les garçons :

- Lefort Kyllian : Non Classé
- Aurivel David : 2^{ème}
- Sellek Sofiane : 5^{ème}

Chez les filles :

- Darkaoui Nousseyba : 3^{ème}

Un grand bravo à Nousseyba et David pour leur belle prestation ! Deux enfants méritants pour leur toute première compétition ! A suivre...

Le samedi 17 décembre, l'USD judo a organisé au dojo (salle David Douillet) une séance de judo durant laquelle les parents étaient conviés sur le tatami afin de suivre l'entraînement avec leurs enfants.

Ce moment permet aux parents de mieux appréhender les activités proposées par l'US Dugny (judo et jujitsu) ainsi que le travail fourni par leurs enfants. De son côté, l'entraîneur Laëtitia Quinton peut également expliquer sa démarche d'enseignement.

Du 23 au 26 janvier 2012 se déroulait la Semaine des copains.

Nos petits judokas peuvent proposer à leurs camarades de participer à l'entraînement... Un moment de partage dans une ambiance «100% conviviale» qui peut faire naître des vocations.



Citoyenneté, histoire, territoire, mixité, accès au droit, solidarité ou éco-citoyenneté... du 11 au 18 novembre 2011, Dugny a porté ces valeurs à travers différentes manifestations dont les objectifs étaient de sensibiliser chacun d'entre nous à la citoyenneté ainsi que de favoriser l'adoption d'un comportement citoyen au quotidien.

La semaine s'est ouverte sur la thématique **Histoire et symbole républicain** avec la **cérémonie de commémoration du 11 novembre** lors de laquelle 80 élèves de Dugny ont interprété

La Marseillaise a cappella. Un moment d'émotion durant lequel les représentants de l'Etat, et les dugnysiens ont pu se recueillir pour honorer la mémoire des citoyens morts pour la France.

Le samedi 12 novembre, M. le Maire accueillait les dugnysiens nouvellement naturalisés ainsi que les nouveaux habitants ; puis il récompensait les nombreux diplômés de 2011 et les médaillés du travail. Une médaille d'or a notamment été remise à M. Amar Ouacha qui, avec beaucoup de mérite, a élevé seul ses 8 enfants. Une cérémonie chaleureuse et citoyenne qui a rassemblé tous les dugnysiens et valorisé leurs parcours professionnels et personnels.





Vivons ensemble !



Le 14 novembre, le Conseil municipal s'est exceptionnellement installé à la salle Henri Salvador pour recevoir les élèves de CM1 et CM2. Les élus, vêtus de l'écharpe républicaine ont présenté le fonctionnement et le rôle du Conseil municipal, puis ils ont répondu aux différentes questions que les élèves et leurs professeurs avaient préparées en classe (« Pourquoi doit-on se marier à la Mairie ? Combien coûte un élève à la ville ? , Quelles sont les conditions à remplir pour être conseiller municipal ? » etc). Cette expérience a donné aux jeunes dugnysiens une approche concrète de la politique locale et de la gestion d'une ville ; et préfigure la **création d'un Conseil municipal jeune pour la rentrée scolaire 2012, projet actuellement à l'étude avec l'Inspection de l'éducation nationale.**

Les journées des 15 et 16 novembre étaient placées sous le signe du droit. Un mini-forum d'informations



sur les droits civiques, juridiques, familiaux, sociaux, etc. était organisé en partenariat avec les associations et les institutions œuvrant sur la ville, telles que la CAF, la mission locale intercommunale, le CCAD, l'association Femmes solidaires, la PMI, etc. Il a également permis l'édition d'un premier guide d'accès au droit.



Le 16 novembre s'adressait plus particulièrement aux jeunes.

Une exposition sur les questions de justice et de droit pour les 13-18 ans était animée par un éducateur de la protection judiciaire de la jeunesse (PJJ). Dans la salle Henri Salvador, les élèves de 4^{ème}1 du



collège Jean-Baptiste Clément interprétaient la reconstitution d'un procès qui avait eu lieu en 2009, en Seine-Saint-Denis. Cette initiative, qui permet une sensibilisation active aux questions de justice est mise en place par l'association APCEJ. Les élèves ont reproduit toute la temporalité d'un procès, les moments phares, de la lecture des faits au verdict du juge. Cette représentation en présence d'autres élèves et de



leurs parents permet de promouvoir la citoyenneté, comprendre le fonctionnement de la justice des mineurs et mesurer l'équilibre nécessaire entre un délit et une sanction.



Les centres de loisirs et les ateliers d'actions familiales ont également participé à cette journée, en **imaginant des affiches sur les droits de l'enfant**. Le soir lors d'une cérémonie conviviale, la mairie a accueilli les artistes pour les récompenser et M. le Maire a décerné des prix aux plus belles affiches.



13^{ème} édition de la Course des 3 côtes

Le dimanche 13 novembre, la 13^{ème} édition de la Course des 3 Côtes était placée sous le signe de la citoyenneté et de la mixité dans le sport.

Pour l'édition 2011, le soleil était au rendez-vous. A 10h, le top départ a été donné par M. le Maire André Veyssière. Les 397 participants se sont élancés et 33 minutes plus tard, les premiers franchissaient la ligne d'arrivée installée sur la piste du Stade Alain Mimoun.



Félicitons à Youssef Merkafoou arrivé en tête chez les hommes et à Séverine Jacqueray, victorieuse de l'édition 2009, qui a pris la tête chez les femmes.



Le sport et la promotion des valeurs de mixité et de citoyenneté dans le sport ont également été mis en avant. Pour sa **13^{ème} édition, la traditionnelle Course des 3 côtes,**

M. le Maire a félicité l'ensemble des coureurs car «*c'est la course la plus difficile du département*» et remercié les sponsors et les bénévoles qui contribuent à sa réussite.

La course est départementale et en effet, les habitants des villes alentours étaient nombreux, même si des sportifs du sud-est et de Bretagne étaient venus concourir. **Saluons, le club Pierrefitte Multi-Athlon qui tenait un stand de sensibilisation et d'information sur le sport, et a enregistré d'excellents résultats, puisque 10 de leurs membres sont montés sur le podium dans différentes catégories.**

En marge de la course, Véolia Transport, proposait un quizz sur la citoyenneté dans le sport et les transports avec l'association «Je suis sport dans les transports !».



Cette année encore, la Course des 3 côtes a été une réussite grâce à sa convivialité, son organisation et son mythique parcours.

reprenait ces thématiques. Véolia Transport, proposait un quizz sur la citoyenneté dans le sport et les transports avec l'association «Je suis sport dans les transports !».



L'association était également présente, avec d'autres, le **jeudi 17 novembre, pour le Cross des écoles, qui pour la première fois, cette année, était intercommunal** et placé sous le signe de la mixité. Les élèves de CM2 de

sportive et ses équipements dans le département ainsi que soutenir, encourager et promouvoir l'éthique et le fair-play dans le sport. Un engagement fort pour la Municipalité qui a fait du sport l'une des thématiques de son «Projet de ville 2011-2014».

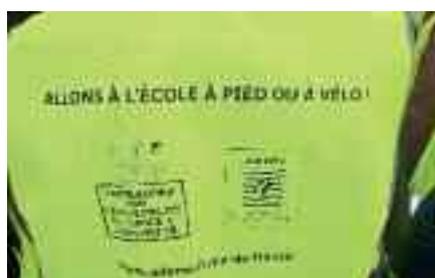
ped, en suivant un itinéraire, des arrêts et des horaires, le tout encadré par des adultes. Bonne nouvelle ! Nos élèves sont éco-mobiles puisque 99% d'entre eux se rendent à pied à l'école. Deux policiers de La Courneuve étaient présents pour leur rappeler les règles de sécurité à respecter lorsqu'on est piéton.



Le vendredi 18 novembre, les élèves de CE2 des écoles Langevin et Jean Jaurès ont participé à la journée éco-citoyenneté. Vêtus de gilets



l'école Langevin ont rédigé un code de bonne conduite dont deux lignes en étaient lues avant chaque départ de course. De même, les courses étaient précédées d'un lâcher de ballons aux couleurs de la République. Cette journée a également conduit à la signature de la Charte départementale «**Pour un service public du sport**» avec le Comité Départemental Olympique et Sportif de Seine-Saint-Denis. Celle-ci vise à promouvoir la pratique



jaunes, ils se sont rendus à la stèle Guynemer en pédibus, c'est-à-dire

Culture

Au printemps, la médiathèque Anne Frank fêtera ses 25 ans !

En 1987, la bibliothèque Anne Frank s'installait à l'espace Victor Hugo. Pendant de nombreuses années, elle avait accueilli ses lecteurs dans un ancien préau d'école exigu reconverti et voyait sa surface multipliée par trois - ce qui semblait alors relativement spacieux à ses utilisateurs ainsi qu'à son personnel.

Aujourd'hui, la médiathèque de Dugny appartient au réseau des médiathèques de la Communauté d'Agglomération de l'Aéroport du Bourget. Cette structure composée de sept équipements propose une programmation culturelle 2011-2012 axée sur les thèmes du cirque et de la science, ainsi que sur les temps forts nationaux et locaux ; et en fonction des dates anniversaires des médiathèques de Dugny, du Bourget et de Drancy, au printemps !

Des bibliographies vous sont aussi proposées régulièrement. Elles mettent en exergue les thèmes de la programmation du réseau des médiathèques : le patrimoine, l'habitat durable, le cirque, les tueurs en série lors de la quinzaine du polar, etc. N'hésitez pas à consulter l'agenda culturel (ci-contre) de ce bulletin et le site du réseau des médiathèques.

Du nouveau à la médiathèque

La médiathèque Anne Frank met en place des lectures intergénérationnelles tous les premiers samedis après-midi de chaque mois en partenariat avec le Club Gaston Dutour - l'occasion d'échanger entre juniors et seniors autour d'un moment de lecture.

Depuis la rentrée de janvier, le mercredi ou le samedi, le conservatoire vient annoncer au sein de la médiathèque certains des concerts de la saison. C'est l'occasion d'apprécier quelques extraits musicaux de concerts à venir et d'approfondir l'écoute par le prêt de document(s). Avec une carte d'adhérent identique et gratuite, vous pouvez emprunter pour trois semaines 10 livres, 10 journaux, 8 CD et 3 DVD.

Médiathèque Anne Frank
Espace Victor Hugo (1^{er} étage)
Avenue Ambroise Croizat - 01 49 34 11 54

Horaires d'ouverture

Mardi 14h30-19h
Mercredi 10h-12h / 13h30-18h
Vendredi 14h30-18h
Samedi 10h-12h30 / 14h-17h
www.mediatheques.aerobourget.fr
www.facebook.com/Mediatheque.Anne.Frank

Agenda de la médiathèque Anne Frank

- **Heure du conte** pour les moins de 3 ans, le premier mercredi de chaque mois de 17h à 17h30 (sauf si spectacle).
 - **Heure du conte** pour les 3 ans et plus, tous les mercredis de 16h15 à 17h (sauf si spectacle).
 - **Quand les seniors racontent aux juniors** Tous les 1^{er} samedis de chaque mois à 15h. Quelques membres du club Gaston Dutour font partager leur choix en lecture jeunesse au jeune public.
- Entrée gratuite**

Les rendez-vous de 2012

Education • Formation • Citoyenneté • Cadre de vie



2^{ème} Salon apprentissage et métiers • 9 & 10 mars



Développement durable • 6 avril



Forum des associations • 8 septembre



Semaine de la citoyenneté • du 11 au 16 novembre



2^{ème} Forum du 9 au 12 mai



Dugny fête ses quartiers • 23 juin



VILLE DE DUGNY
Seine-Saint-Denis



Projet de Ville
2011-2014
Dugny

...ensemble donnons vie au
«Projet de Ville» !

Agenda 2012

De février à juillet

	MANIFESTATIONS	DATES - HEURES	LIEUX
Février	• Audition des élèves du conservatoire	Mercredi 1 ^{er} à 19h30 Vendredi 10 à 19h30	Auditorium du conservatoire
	• Concert spectacle «Cordes sensibles»	Dimanche 5 à 16h00	Auditorium du conservatoire
	• 1 séance de cinéma	Mercredi 8 à 14h30	Salle Henri Salvador
	• 2 séances de cinéma	Dimanche 12 à 14h30/17h	Salle Henri Salvador
Mars	• Théâtre «Rose pour les filles, bleu pour les garçons»	Mardi 6 à 14h	Salle Henri Salvador
	• Salon de l'apprentissage et des métiers	Vendredi 9 et samedi 10	Salle Henri Salvador
	• Concert «Duo guitare et bandonéon»	Vendredi 16 à 20h30	Auditorium du conservatoire
	• 2 séances de cinéma	Dimanche 18 à 14h30/17h	Salle Henri Salvador
	• 1 séance de cinéma	Mercredi 21 à 14h30	Salle Henri Salvador
	• Concert «Quatuor flûte traversière, basson, violon et piano»	Vendredi 23 à 20h30	Auditorium du conservatoire
	• Spectacle «Voisins d'ici»	Samedi 24 à 14h	Médiathèque Anne Frank
	• Anniversaire de la médiathèque, 25 ans déjà !	Mercredi 28	Médiathèque Anne Frank
	• Audition classe de chant lyrique	Vendredi 30 à 19h30	Auditorium du conservatoire
• Exposition «Latitudes animales»	Du mercredi 28 mars au vendredi 6 avril	Espace Victor Hugo	
Avril	• Développement durable	Vendredi 6 à partir 9h	Place Edith Piaf
	• Concert des Fauvettes	Samedi 7 à 20h30	Auditorium du conservatoire
	• 1 séance de cinéma	Mercredi 11 à 14h30	Salle Henri Salvador
	• 2 séances de cinéma	Dimanche 15 à 14h30/17h	Salle Henri Salvador
Mai	• Spectacle danse classique et atelier comédie musicale	Vendredi 4 à 20h30	Salle Henri Salvador
	• Audition de l'atelier Jazz	Jeudi 10 à 19h30	Auditorium du conservatoire
	• 2 ^{ème} Forum «Education, Prévention, Famille»	Du 9 au 12	Place Edith Piaf
	• Sortie à Provins	Samedi 26	Départ salle Henri Salvador
• Fête des voisins	Dimanche 27	Dans les quartiers	
Juin	• Spectacle de la fête des mères	Samedi 2 à 15h	Salle Henri Salvador
	• Salon de l'art et l'artisanat	Samedi 2 à partir de 10h	Parvis Edith Piaf
	• Fête du conservatoire	Vendredi 22 à 20h30	Salle Henri Salvador
	• Dugny fête ses quartiers	Samedi 23 à partir de 10h	Parvis Edith Piaf
Juillet	• Feu d'artifice	Vendredi 13 à 23h00	Aire des vents

Concert Théâtre



Michel ADAM
Adjoint au maire

Sécurité publique/Prévention

Réunion CLSPD Bilan 2011 positif pour la 3^{ème} année consécutive

Le jeudi 8 décembre, en présence du substitut du procureur de la République, d'une représentante du Conseil général, du commissaire de La Courneuve et des différents partenaires municipaux, s'est tenue l'assemblée plénière du Conseil Local de Sécurité et de la Prévention de la Délinquance (CLSPD). Pour la troisième année consécutive, le bilan a été jugé positif, tant au niveau de la baisse de la délinquance que des différents partenariats établis.



Le CLSPD constitue un cadre de concertation sur les priorités de la lutte contre l'insécurité et de la prévention de la délinquance dans la commune. Il favorise l'échange d'informations entre les responsables des institutions et des organismes publics et privés concernés et permet de mesurer l'évolution sur le territoire en termes d'insécurité et de prévention de la délinquance.

Le substitut du procureur a insisté sur la volonté de l'Institution judiciaire de s'impliquer dans les instances de Politique de la ville et sur l'intérêt qu'elle porte aux Conseils locaux de sécurité et de la prévention de la délinquance.

Pour l'année 2011, la collaboration active et riche entre les services de Police et les différents partenaires présents sur la ville a donné des résultats concluants.

Depuis trois ans, sur le territoire de la commune, le maillage policier a augmenté et cela a eu pour conséquence une baisse de 2,6 % de la délinquance. Et, en 2011 la ville a enregistré une baisse de la délinquance des mineurs de 10 %. Pour M. Clément, commissaire de police, ce chiffre est très

encourageant. Celui-ci est notamment dû au travail de prévention fait par la mairie et qui permet une meilleure responsabilisation des parents, car *«des mineurs qui ne sont pas mis en cause sont des majeurs qui ne le seront pas»*.

La Police nationale a également souligné la *«bonne coopération»* entre les différents partenaires présents sur la ville : l'Education nationale, la RATP, le Conseil régional, les bailleurs.

Malgré ces résultats encourageants des difficultés persistent, notamment en termes de violence et d'incivilité. Par ailleurs, la particularité de Dugny est qu'elle produit peu de délinquance endogène mais qu'elle est au centre d'un secteur crimino-gène.

La mairie a présenté les différentes actions à visées éducatives, préventives et familiales conduites en 2011, à travers la mise en œuvre du «Projet de Ville 2011-2014» et qu'elle souhaite poursuivre au cours de l'année 2012 ; dont la création d'un **«Espace famille et citoyenneté»** et l'ouverture d'un **«Point accueil jeunes»**.



L'année 2012 verra également l'installation effective de la vidéo protection, outil de prévention et de dissuasion très attendu sur le territoire, ainsi que la poursuite des actions éducatives et préventives de proximité qui devraient conforter et améliorer ce bilan 2011 positif.

En application de la loi "démocratie de proximité", cet espace est réservé à l'expression des élus des groupes politiques du conseil municipal.

Le groupe « Pour DUGNY, continuons ensemble avec André VEYSSIERE » se félicite des actions entreprises par la municipalité, alors que nous vivons au cœur d'une crise sans précédent.

A ses côtés, nous continuons à poursuivre les missions pour lesquelles nous avons été élus, malgré les mesures de maîtrise budgétaire du gouvernement, tout en gardant une gestion saine et un endettement contrôlé. C'est pourquoi notre commune fait partie des 16 premières villes de la Seine-Saint-Denis n'ayant aucun risque financier (cf. Le Parisien du 6/10/2011).

Un budget 2012 à la hauteur des enjeux.

Alors que certains élus de l'opposition se trompent de terrain en évoquant en conseil municipal ce qui pourrait être évoqué à l'Assemblée Nationale, notre majorité reste concentrée sur les besoins des Dugnysiens et les actions à entreprendre localement.

Par conséquent, lors du conseil municipal du 19 décembre 2011, nous avons voté un budget pour l'année 2012 engageant de nouvelles opérations d'équipement comprenant notamment la construction d'un nouveau centre de Loisirs, un complexe de tennis couvert, la rénovation de la rue Adolphe Devaux, ainsi que l'installation de la vidéo-protection.

Comme vous pouvez le constater à l'entrée de notre ville, l'année 2012 sera également marquée par le début des travaux de la Tangentielle Nord sur notre commune, avec l'objectif de l'ouverture de la Gare de Dugny au second semestre 2014. Depuis plus de quinze ans, les différentes équipes municipales successives et emmenées par André VEYSSIERE se battent pour l'ouverture de cette gare.

Accompagnant tous ces projets en 2012, notre commune verra également le début des travaux de la résidence pour personnes âgées, la construction de nouveaux logements à l'angle des rues Guénard et Barbusse ainsi que le nouveau conservatoire de musique, dans le prolongement de l'Espace Victor Hugo.

L'ensemble des élus «Pour DUGNY, continuons ensemble avec André VEYSSIERE» vous adresse leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année qui marquera de nouvelles transformations et améliorations de votre cadre de vie.

Groupe « Pour DUGNY, continuons ensemble avec André VEYSSIERE », groupe de la majorité municipale.

Au nom du Parti Socialiste de Dugny et de toute l'équipe, je vous souhaite ainsi qu'à vos proches une bonne et heureuse année 2012. Elle sera je l'espère, l'année d'un changement de politique nationale car celle menée par la droite depuis de nombreuses années récession et austérité est une double peine pour les Français ! Elle a bon dos la crise !

Je tiens également à présenter mes vœux au personnel municipal qui œuvre pour le bien être de la population dugnysienne : les écoles, le centre de santé, le service technique, l'administration... toutes ces personnes qui travaillent pour nous tous dans l'ombre.

Pour certaines d'entre elles, j'espère qu'elles pourront évoluer vers de meilleures conditions dans leur poste de travail respectif. Pour les titulaires, espérer une nouvelle revalorisation de leur carrière. Pour les non titulaires, qui pour un bon nombre d'entre eux sont en contrat précaire depuis des années, espérer une titularisation... ils pourront enfin réaliser des projets à long terme.

Tous mes vœux et un grand merci aux bénévoles des Restos du Cœur, de la Croix Rouge, à toutes les associations qui rayonnent dans notre ville et qui donnent sans compter de leur temps et de leur énergie.

Aurida GHAZALI, élue socialiste

Au Conseil Municipal du 19 décembre 2011 : le Budget 2012 de la commune.

La municipalité a affirmé son choix : se situer dans «la continuité des orientations gouvernementales»... Dans la suite logique de cette acceptation, elle ne peut que constater l'étranglement des finances publiques, la précarisation croissante de la population, le chômage accru, la perte de pouvoir d'achat, à Dugny comme partout.

Pour notre part, nous ne partageons pas l'idée qu'il faut se résigner à « ces grandes incertitudes économiques et financières », car nous ne désespérons pas de la possibilité d'une politique alternative dans ce pays ! D'autres choix peuvent être faits : une réforme de la fiscalité locale qui fasse participer les entreprises de façon juste et équilibrée, la création d'un pôle financier public, ou encore un crédit en faveur des collectivités à taux préférentiels, etc... C'est une bataille qu'il faut mener si on veut la gagner.

Enfin, nous avons proposé de construire le budget autour de quelques objectifs simples mais de grande portée pour la vie des Dugnysiens et des Dugnysiennes :

- 1) partir de l'idée que le meilleur rempart contre l'insécurité, c'est la solidarité entre les habitants ;
- 2) réaffirmer la place du service public de santé dans un contexte sanitaire difficile ;
- 3) considérer l'action culturelle, l'action éducative, le sport, la vie associative comme les pivots de l'épanouissement personnel, des appuis pour l'engagement citoyen ;
- 4) mobiliser plus de moyens pour l'environnement afin de rendre l'espace public aux piétons ;
- 5) mettre la démocratie au centre de tout (lors de la semaine de la citoyenneté, pourquoi ne pas avoir lancé le Conseil Municipal des Enfants, le Conseil Local de la Jeunesse et une grande campagne d'inscription sur les listes électorales ?).

Au final, nous avons dû voter contre le budget 2012 présenté par la municipalité.

**Groupe des élus communistes et républicains
Annie OBLIN – René PRACHT – Haïtem TOUMI – Michel DELPLACE**



Eau solidaire

En cas de difficultés pour payer votre facture d'eau, des solutions existent

Le syndicat des eaux d'Ile de France (SEDIF) a mis en place le programme Eau solidaire à destination des consommateurs les plus démunis qui ont des difficultés dans le paiement de leurs factures d'eau ou de leurs charges locatives.

Le service public de l'eau propose aux uns, des chèques d'accompagnement personnalisés, aux autres des aides via le FSL (fonds de solidarité logement).

Pour bénéficier de ces aides, adressez vous au Centre communal d'action sociale. Votre situation y sera étudiée et vous y trouverez toutes des explications sur ce programme.



Jeunes diplômés, ayez le réflexe «Nos Quartiers ont des Talents» !

Nos Quartiers ont des Talents est une association qui accompagne les jeunes diplômés Bac+4 et plus, âgés de moins de 30 ans, dans leur recherche d'emploi. Dugny soutient cette démarche en tant que ville partenaire.

L'association déploie un dispositif de parrainage consistant à mobiliser les cadres supérieurs de ses entreprises adhérentes, afin qu'ils puissent accompagner les jeunes diplômés Bac+4 et plus dans leur recherche d'emploi : travail sur les outils (CV, lettre de motivation, préparation à l'entretien de recrutement), travail sur le projet professionnel, ouverture de réseau et aide à la confiance en soi.

Rendez-vous sur www.nosquartiers-talents.com



www.ville-dugny.fr

Pour consulter la programmation culturelle, les plannings des centres de loisirs, les publications municipales, connaître les menus de la cantine, trouver les informations relatives à l'actualité de Dugny, à vos démarches administratives etc.

N'hésitez pas à consulter le site Internet www.ville-dugny.fr et restez en contact avec votre ville !

Pour contacter l'assurance retraite Ile-de-France

Depuis décembre 2011, l'accueil du public n'est plus assuré au siège de la CNAV. Pour répondre à vos attentes, la CNAV vous propose de les contacter :

- par téléphone au 39 60 (prix d'un appel local depuis un poste fixe) et au 09 71 10 39 60 depuis l'étranger, d'une box ou d'un mobile.
- sur le site Internet www.lassuranceretraite.fr

Des rendez-vous peuvent vous être proposés dans l'une des 61 agences retraite.



Venez faire vos courses en centre-ville ! Le marché est ouvert les mardis et vendredis de 9h à 12h30.



Formation Devenez aide-soignant

L'Institut de Formation d'Aides-Soignants : Croix-Rouge française de Romainville organise les épreuves du concours d'aides-soignants pour la rentrée de septembre 2012.

Début des inscriptions :
lundi 2 janvier 2012

Clôture des inscriptions :
vendredi 24 février 2012

L'épreuve écrite aura lieu le :
samedi 17 mars 2012

L'épreuve orale se déroulera :
du 16 avril au 18 mai 2012

Début de la formation :
lundi 3 septembre 2012

Pour tout renseignement contactez-le 01 41 40 21 66 ou 01 41 60 21 82

Pharmacies de garde Liste disponible sur www.ville-dugny.fr

FEVRIER 2012

Dimanche 5 février

OHAYON, 82 avenue Henri Barbusse
93 700 Drancy - 01 48 32 11 21

Dimanche 12 février

CENTRALE, 100 av. de la Division Leclerc
93 350 Le Bourget - 01 48 37 80 18

Dimanche 19 février

LUMIÈRE, 120 av. de la Division Leclerc
93 352 Le Bourget - 01 48 37 08 40

Dimanche 26 février

PONCET, 1 place Maurice Niles
93 700 Drancy - 01 48 32 01 79

MARS 2012

Dimanche 4 mars

ESTOP, 89 rue Roger Salengro
93 700 Drancy - 01 48 30 74 60

Dimanche 11 mars

YEM, 32 avenue Edouard Vaillant
93 000 Bobigny - 01 48 47 45 63

Dimanche 18 mars

BOUQUIN NAOURI, 17 avenue Jean Jaurès
93 700 Drancy - 01 48 32 05 38

Dimanche 25 mars

CAO, 28 bis rue du Chemin vert
93 000 Bobigny - 01 48 30 98 94

AVRIL 2012

Dimanche 1^{er} avril

DAMASSE, 20 avenue Edouard Vaillant
93 000 Bobigny - 01 48 47 42 33

Dimanche 8 avril

CENTRALE, 100 av. de la Division Leclerc
93 350 Le Bourget - 01 48 37 80 18

Lundi 9 avril

DEFORT, 64 avenue Louis Aragon
93 000 Bobigny - 01 48 30 38 09

Dimanche 15 avril

FAMILY PHARMA, 99 rue Henri Langlois
93 700 Drancy - 01 48 30 34 33

Dimanche 22 avril

VINH JEAN JAURES, 235 avenue Jean Jaures
93 700 Drancy - 01 48 30 08 85

Dimanche 29 avril

NGUYEN KHAC, 11 place Gabriel Peri
93 440 Dugny - 01 48 37 12 57

MAI 2012

Mardi 1^{er} mai

MICOULAUD, 38 avenue Henri Barbusse
93 700 Drancy - 01 48 30 03 27

Dimanche 6 mai

LEKOUBY TOLEDANO, 3 rue Racine
93 000 Bobigny - 01 48 37 48 37

Mardi 8 mai

HOANG TUONG, 24 avenue Karl Marx
93 000 Bobigny - 01 48 30 30 81

Dimanche 13 mai

MOULINIER, 77 rue Danton
93 700 Drancy - 01 48 30 23 52

Jeudi 17 mai

MENDELSBERG, 251 route de Stalingrad
93 000 Bobigny - 01 48 36 67 52

Dimanche 20 mai

WAINSTAIN, 213 avenue Jean Jaurès
93 000 Bobigny - 01 48 30 23 75

Dimanche 27 mai

BERTHELOT, 5 rue Marcellin Berthelot
93 700 Drancy - 01 48 32 02 11

Lundi 28 mai

TAHERALY, 97 rue Anatole France
93 700 Drancy - 01 41 60 07 68

Meilleurs vœux de bonheur...

- BOURGOUIN Patrick, Léon, Julien
BILANCETTI Elisabeth, Claudette
17/09/2011
- ZEGHOUDI Nourredine
KHAN Meenaaz, Bibi
20/09/2011
- GUILLAUME Jean-Fesnel
FREDJ Faïfa
24/09/2011
- PAMPHILE Joël, Hilaire
TALBOT Edith, Christine
24/09/2011
- CHADET Pierre-Yves, Alexandre
CHATENAY Catherine
28/09/2011
- AIT CHABANE Mohammed, Ameziane
AÏT CHABANE Amel
03/10/2011
- ABDELKADER Omar, Ahmed
ALI Ahrimia
15/10/2011
- BEBE ELONGUE Freddy
MONKAM Anne Marie
15/10/2011
- DIAWARA Seydou
FOFANA Founemoussou
26/11/2011
- MALLET Yann, Michel, Charles
HASSAINE D'AOUADJI Kenza
15/12/2011
- ACHAK Nabil
ALBAZ Assmah
17/12/2011

Bienvenue à nos bébés...

Du 1^{er} septembre au 31 décembre 2011

KAYUMBA Teyana, Garance, Cléa 06/09/2011 • MOISSY Louis, Marin 06/09/2011 • MOISSY Rose, Alice 06/09/2011 • AL SAADI Yasmine, Alya 10/09/2011 • AREZES BLOUET Kelia, Lola, Sylvie 10/09/2011 • SRAIDI Haron, Anas 20/09/2011 • DUFRENNE Rayan, Samuel, Hakim 21/09/2011 • DAOUDI Ibrahim 22/09/2011 • LOJOWSKI Théo 22/09/2011 • LE RIGUER Chris, Marc, Patrick, Stéphane 23/09/2011 • LEMEUNIER Hugo, Joël, Michel 23/09/2011 • GUELLIL Radiya, Rahma 24/09/2011 • GROSSE Romain, Francis, Dominique 25/09/2011 • BA Malick, Samba, Wilfried 26/09/2011 • KRAWCZYK Manel 26/09/2011 • FERGANI Lahna 27/09/2011 • ASHRAF Mohammad, Roman 28/09/2011 • LEFRANC Gabriel 28/09/2011 • DIAB Selmen, Salah 04/10/2011 • CLAIRE Kelyan, Paskal, Paulo, Dylan 06/10/2011 • KROMAH Hamadou 06/10/2011 • LANOS Clémence, Marie, Capucine 06/10/2011 • BAZEBIKOUELA Jessica, Camélia, Felicity 09/10/2011 • DIALLO Djibril 17/10/2011 • ICHAOUN Arif 18/10/2011 • MEDJMEDI Myriam 19/10/2011 • DESSE Louis, Olivier, Daniel

20/10/2011 • BENABID Khadija 24/10/2011 • BAKIR Sherine 26/10/11 • AHMED MAHMOUD ELSAYED ABDALLA Youssef 01/11/2011 • COULIBALY Layala 03/11/2011 • BENCHIHEB Chahid 04/11/2011 • BENCHIHEB Noria 04/11/2011 • ZEGHOUDI Zahra 05/11/2011 • FAVRE Adam, Daniel, Gislain 06/11/2011 • TRAORE Ismaël, Mangoroba, Rayane 06/11/2011 • BABANI Ilyana, Cyana 09/11/2011 • DIAKITE Mohamed 10/11/2011 • FOFANA Saniah, Grace 10/11/2011 • ANDRIAMBAHINY Koly, Monique, Philibertine 12/11/2011 • MOEKET Hedy 15/11/2011 • DJEROU Adam 17/11/2011 • DJEROU Ambre 17/11/2011 • MOREL Clément 17/11/2011 • ALLAIN Lucas, Gilles, Hervé 21/11/2011 • BEJAOUI Isra 21/11/2011 • DRISSI Salma 21/11/2011 • VAYABOURY Jalhan, Christophe 22/11/2011 • MEKONTCHOU TADJOU Kelyann, Evans 23/11/2011 • VANNOBEL Gabrielle 23/11/2011 • DAMBA Djenely, Nicole, Julianie 25/11/2011 • BA Divine Somtochim 30/11/2011 • DHIMEL YASSINE 10/12/2011 • THOUMY Nina Espérance Laura Nelly Angélique 12/12/2011 • CHETTAH Lilia 14/12/2011 • SACKO Aissatou 17/12/11 • BADIABO-BABELA Thayla, Rose 19/12/11 • OUIDRANE Marwa 19/12/2011 • KEITA Aïcha, Niouma 22/12/2011 • FROUGIER Emma, Lilou 24/12/2011 • MAYENGA Timéo 27/12/2011.

Un adieu chaleureux à...

- YVERNAULT Eric, Daniel
14/09/2011
- GALLICCHIO James, Maurice
16/09/2011
- DEHU Jacqueline, Charlotte
veuve THÉVENET
27/09/2011
- GLADONE Julien, Epiphane,
30/09/2011
- PUAUD Denis, Michel
30/09/2011
- BAUDOUX Marcelle, Isabelle
veuve WAETERS
09/10/2011
- ANNE Marcel, Victor
16/10/2011
- BOUCHER Jean, Marcel, Emile
14/11/2011
- VARET Dominique, Guy, André
26/11/2011
- CHAARA Abdellah
27/11/2011
- MINSAT Yvonne, Marie
29/11/2011
- PICHON France, Espérance
veuve BRUN
01/12/2011
- VAUGELADE Berthe
15/12/2011
- STERNE Georges, Léon
26/12/2011
- CHALU Charlina, Eloise
03/01/2012



VILLE DE DUGNY
Seine-Saint-Denis

Vendredi 9

de 9h à 12h et de 13h30 à 17h

Samedi 10

de 10h à 12h

MARS 2012



2^{ème} SALON de
L'APPRENTISSAGE
et des METIERS

- Vous souhaitez découvrir un **métier** ?
- Vous souhaitez une **formation en alternance** ?
- Vous êtes à la recherche d'une **reconversion** ?

Salle Henri Salvador
Place Edith Piaf
à DUGNY

ENTREE LIBRE

Informez-vous !
Apportez vos CV

www.ville-dugny.fr

